

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 155. VOL. VI. — SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1843.
Bureaux, rue Richelieu, 69.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Royer-Collard. *Portrait.* — *Histoire de la Semaine.* — *Courrier de Paris.* *Régates de Cancalle, trois Gravures.* — *Courses de tauraux à Mont-de-Marian, une Gravure.* — *Académie des sciences morales et politiques.* Compte rendu des travaux du premier semestre de 1845. *Portraits de Sismondi, de Sismondi, Kant et Portalis.* — *Grands Établissements industriels de la France.* (n° 4.) *Vestrie de Choisy-le-Roi. Six Gravures.* — *Adjudication des chemins de fer du Nord.* — *Rosa et Gertrude.* Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) — *Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur connu. Vingt-quatre Gravures.* — *Bibliothèque.* — *Annales.* — *Monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles. Une Gravure.* — *Correspondance.* — *Rébus.*

lesquien et M. Bequey, du comité qui dirigeait en France les affaires du parti royaliste au nom du comte de Provence, et qui servit d'intermédiaire à la curieuse correspondance échangée entre ce prince et le premier consul. Mais en 1804, il crut devoir se séparer de ses collègues. Las de voir ses avis méprisés, désespérant du succès d'une cause de plus en plus compromise, il renonça à la politique pour s'adonner exclusivement aux belles-lettres et à la philosophie.

Huit années se passèrent ainsi, sans que son nom frappât l'attention publique, mais ses travaux étaient venus à la connaissance d'un homme capable de les apprécier. Lorsqu'en 1811, M. de Fontanes fut chargé d'organiser l'Université, il choisit Royer-Collard pour doyen de la faculté des lettres de Paris et pour professeur de philosophie à l'école normale. Cette nomination avait causé un étonnement général, on ne tarda pas à la comprendre et à l'approuver.

A l'époque où Royer-Collard commença ses leçons, on n'enseignait en France que la philosophie de Gouffier; bonne ou mauvaise, ce n'est pas ici le lieu de la juger, elle avait acquis l'autorité d'un dogme. Elle enfonçait les philosophes dans le cercle d'une doctrine consacrée, elle suspendait jusqu'à un certain point cette recherche éternellement nécessaire, parce que son objet est inséparable des lois de la nature intellectuelle et morale, qui est la philosophie même.

C'est à M. Royer-Collard, écrivait M. Jouffroy en 1828, qu'appartient la gloire d'avoir rompu le charme qui retenait la science captive. Son mérite est de s'être réveillé le premier, d'avoir remis en vigueur l'esprit philosophique engourdi sous l'influence de la doctrine résistante, d'avoir rétabli les intelligences dans leur indépendance scientifique et de les avoir rappelées à l'étude négligée de la nature humaine. C'est un titre qu'on ne lui connaît guère à présent, celui-là s'étant

Royer-Collard.

Royer-Collard est mort le 4 septembre. — Orateur ou écrivain, philosophe ou homme d'État, Royer-Collard a exercé une si grande influence sur les idées, les hommes et les événements de son époque, qu'il faudrait, pour l'apprécier, une longue étude. Nous sentirions-nous la force de l'entreprendre, le temps nous manquerait. Que d'autres, plus capables que nous, se chargent de ce glorieux et intéressant travail, nous nous bornons à rappeler sommairement quelques faits et quelques dates.

Pierre-Paul Royer-Collard naquit à Sompuis, en Champagne, à peu de distance de Vitry-le-Français, le 21 juin 1765. Son père possédait des propriétés qu'il faisait valoir lui-même. Il donna à son fils une bonne éducation. D'abord il le destina au professorat. Royer-Collard avait commencé ses études à Chaumont, au collège des pères de la doctrine chrétienne, dont un de ses oncles était supérieur. Il les acheva à Saint-Omer dans un autre collège, où il enseigna pendant quelque temps les mathématiques. Mais il ne tarda pas à abandonner le professorat pour le barreau.

Royer-Collard était avocat à Paris lorsque éclata la révolution française. Dès les premiers jours, il en adopta les principes avec une certaine ardeur. Il obtint même un si grand succès oratoire dans la section de son quartier, que ses collègues le nommèrent président à l'unanimité. Ce premier honneur lui valut celui de faire partie de la commune de Paris; il en devint même le secrétaire adjoint.

Il n'exerça pas longtemps ces fonctions, son caractère autant que son éducation devait l'éloigner bientôt du parti révolutionnaire. Il n'aimait la liberté que par raison, et quand elle n'était pas menacée, il lui préférait presque le despotisme. Après avoir vainement essayé d'arrêter le torrent populaire qui menaçait de l'entraîner, il quitta Paris pour se retirer dans sa famille. Il y resta jusqu'en 1797, époque à laquelle le département de la Marne l'envoya au conseil des Cinq-Cents. Pendant sa retraite, les excès de la terreur lui avaient causé autant d'horreur que d'effroi. Devenu l'ennemi de cette révolution dont il avait puisé favorablement les premières victoires, il se lia avec les royalistes, et se proposa énergiquement contre le serment exigé des prêtres et en faveur du rappel des déportés. C'est dans un de ces discours que, faisant allusion au mot fameux de Danton, il s'écria : « Aux cris léroces de la démagogie invoquant l'audace et puis l'audace, et encore l'audace, vous répondrez enfin par ce cri consolateur : la justice et puis la justice, et encore la justice. » Le coup d'État du 18 fructidor détruisit les espérances du parti royaliste. Si Royer-Collard échappa à la proscription qui frappa quelques-uns de ses collègues, il vit son élection annulée par le Directoire triomphant.

Rentré ainsi forcément dans la vie privée, Royer-Collard continua à combattre la révolution. Il fit partie, conjointement avec le marquis de Clermont Gallierand, l'abbé de Mon-

perdu pour ainsi dire dans d'autres, plus modernes à la fois et plus éclatants. Mais il fut l'auteur de cette révolution, elle date de son enseignement. Que les doctrines qu'il professa soient vraies ou fausses, exactes ou erronées, il lui reste l'honneur d'avoir commencé ce mouvement de libre réflexion et d'indépendance philosophique; et disons-le, les plus belles découvertes ne valent pas un pareil service : car les résultats positifs ne sont que l'effet, c'est l'esprit philosophique qui est la cause; qu'il vive seulement, et les résultats ne manqueront point à la science... Non-seulement M. Royer-Collard a imprimé un nouveau mouvement à la philosophie, mais ce mouvement n'est pas épuisé d'une nouvelle école dogmatique, c'est un mouvement véritablement scientifique qui, sous les auspices d'une méthode qui ne prescrit rien, et qui professe que les recherches philosophiques n'ont pas de terme, aspire

à élever peu à peu, avec l'aide des siècles et de l'observation, une véritable science de l'espèce humaine. »

Royer-Collard ne professa que deux années; commença le 4 décembre 1811, son cours fut interrompu par la restauration de 1814. Il ne devait plus reparaitre dans cette chaire, où M. Cousin l'a remplacé. Bien que ses leçons aient laissé des traces si profondes dans la science, elles n'avaient pas été imprimées. M. Jouffroy les recueillit et les publia en 1828 seulement, à la suite de sa belle traduction *des œuvres de Reid*.

Avec la restauration commence, pour Royer-Collard, une nouvelle existence. Dans la première période de sa vie politique, il avait fini par attaquer la liberté dont il s'était d'abord proclamé le partisan. Dans la seconde, il devint un des plus redoutables adversaires du despotisme, auquel il prêta d'abord



(Royer-Collard, décédé le 4 septembre 1843.)

l'utile secours de son talent et de son nom. Pourtant ses opinions n'ont jamais varié : il a toujours voulu la même chose, mais ce qu'il jugeait impossible. Il ne s'agitait de rien moins que de concilier deux principes inconciliables, la légitimité et la souveraineté du peuple ; aussi, le soulevant, à tour de rôle, l'un contre l'autre, et quand la souveraineté du peuple eût remporté, et sans appui, une victoire définitive, il ne se consola pas de ce triomphe, et, pour être conséquent avec lui-même, il se suicida politiquement, dit l'*Homme de bien*, sur le cadavre de la légitimité. On peut regretter les erreurs d'un esprit si éminent, mais on doit les honorer, car elles furent toujours consciencieuses et désintéressées, si ce n'est pour sa famille, du moins pour lui.

La restauration avait nommé Royer-Collard chevalier de la Légion d'honneur et directeur général de l'imprimerie et de la librairie. Il eut la faiblesse de se montrer trop reconnaissant de ces faveurs d'ailleurs méritées. Entraîné par le mouvement royaliste, il collabora, conjointement avec M. Guizot, la loi sur la presse qui établissait la censure primitive. Mais, après la seconde restauration, nommé député de la Marine, il commença à se rapprocher du parti libéral, dont il s'était pendant ce temps éloigné, et il combattit la loi des suspects, et l'élection à deux degrés. En 1819, il abandonna la direction de l'Instruction publique à l'avènement du ministère Villèle, il devint un des membres les plus éloignés et les plus puissants de l'opposition, d'autant plus redoutable qu'il n'appartenait à aucun parti et qu'il défendait sincèrement la légitimité contre les insensés qui la combattaient à sa porte.

C'est cette époque de la vie de Royer-Collard qu'il faudrait surtout raconter longuement. Quand on relit dans le *Monteur* ses discours contre la suprématie de la Chambre, les lois d'exception, le droit d'amnistie, la loi de justice et d'amour, la loi du sacrilège, quand on admire tant de grandes pensées, exprimées dans un si beau style, on comprend pourquoi, aux élections de 1827, sept collèges électoraux le nommèrent leur député, pourquoi, la même année, bien qu'il n'eût jamais fait inhumain une seule ligne, l'Académie française l'élit à l'unanimité le successeur de Laplace.

« L'Académie, dit-il dans son discours de réception, a vu qu'à travers une profonde révolution sociale, la délibération publique étant devenue la loi de notre gouvernement, la tribune s'est élevée au milieu de la France attentive et la parole a présidé aux affaires. Les affaires ne sont pas seulement des intérêts à débattre, ce sont encore, ce sont surtout des droits à établir et à défendre. Dans ce noble champ, ouvert à la parole, nous voyons, nous, les triomphes de la justice et de la liberté, nous peignons et laborieux, mais assurés ; il vous appartient à vous, messieurs, d'y voir aussi les travaux de l'éloquence. »

Sous le ministère Martignac, Royer-Collard avait été appelé à l'honneur de présider la chambre des députés. A ce titre, il fut plusieurs fois l'interprète de ses collègues auprès du roi. Il espéra encore « que la légitimité, gardienne des libertés de la France, travaierait avec elle des institutions sans aucune crainte. » En 1829, l'avenir ne lui desista pas ainsi, et, en présence de la race royale et le 12 avril, jour anniversaire de son avènement, l'ordre et la liberté ont scellé leur alliance désormais indissoluble. Jamais cette belle France n'a possédé autant de biens dans une sécurité si profonde. »

« L'avenir se réalisait, et ce même souverain que Royer-Collard disait d'aimer et d'aimer à ce même souverain le fameux paragraphe de l'histoire des 221.

« Le 221. La Chambre que nous devons à la sagesse de votre ancêtre, nous l'avons vue et dont Votre Majesté a la ferme volonté de la maintenir, nous l'avons vue, comme un droit, l'intervention de la Chambre dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention avait été, elle est en effet, indirecte, sagement limitée, elle n'a consisté que dans des limites exactement tracées, et que nous ne souffririons jamais que l'on ose tenter de franchir ; mais elle est positive dans son résultat, car elle fait, du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous conduisant à vous dire que ce concours n'existe pas. »

La révolution de Juillet affiliza Royer-Collard plus qu'elle ne le surprit : la souveraineté du peuple l'emportait ; il se sentait disposé à se ranger du côté de la légitimité vaincue.

« Je plains les Bourbons de la branche aînée, dit-il, mais je regrette ce qu'ils comptent avec eux, c'est-à-dire un prince. » Retiré à la campagne, dans le Berry, pendant les trois années, il hésita quelque temps à revenir à Paris. Au moment où le président de la Chambre, il refusa d'assister à la séance d'inauguration de Louis-Philippe et de signer un procès-verbal. S'il consentit à rentrer à la Chambre, il s'y condamna au silence. Deux fois seulement, en dix ans, il prit la parole. Ce fut pour défendre l'hérédité de la patrie et pour combattre les lois de septembre.

La péroraison de son discours sur les lois de septembre produisit une profonde impression : « Il y a, dit-il, une école d'immoralité ouverte depuis cinquante ans, dont les enseignements, bien plus puissants que les journaux, retentissent aujourd'hui dans le monde entier. Cette école, ce sont les événements qui se sont accomplis, presque sans relâche, sous vos yeux. Baissez-les : le 6 octobre, le 10 août, le 21 janvier, le 51 mai, le 18 fructidor, le 18 brumaire. Je m'arrête là. Que voyons-nous dans cette suite de révolutions ? la victoire de la force sur l'ordre établi qu'il fut, et à l'appui, des doctrines pour la légitimité ; nous avons obéi aux dominations imposées par la force ; nous avons reçu, célébré tout à tour les doctrines contraires qui les méritaient en honneur. Le respect est éteint, les croyances sont détruites ; cette époque est trop forte pour l'humanité ; elle y succombe... Est-ce à dire que tout soit perdu ? non, messieurs, tout n'est pas perdu ; Dieu n'a pas retiré sa main, il n'a pas dégradé sa créature, faite à son image ; le sentiment moral qu'il lui a donné pour

guide, et qui fait sa grandeur, ne s'est pas retiré des cœurs. Le remède que vous cherchez est là, et n'est que là... De réponses ces inventions funestes ont la rose respire... Ayons plus de confiance dans le pays, messieurs, redonnons-lui honneur... les sentiments bannés y abondent ; adressons-nous à ces sentiments, ils nous entendront, ils nous répondront. Prêchons la franchise, la droiture, la justice exactement observée, la miséricorde judicieusement appliquée. Si c'est une révolution, le pays nous en saura gré, et la Providence aidera nos efforts. »

« Ces sages conseils ne furent pas écoutés. Le gouvernement prêta ces inventions funestes à la rose respire... à ces vertus que lui recommandait de pratiquer, dans son testament politique, un des plus grands orateurs de la tribune française.

« Depuis lors, Royer-Collard n'a pas paru à la tribune, dit-on, mais il est par une habitude de vingt-cinq ans ; il y murmure, mais il y parle plus. La politique, la littérature, les hommes et les choses d'aujourd'hui, tout cela est confondu par lui dans un sentiment unique, le mépris le plus complet. La génération actuelle lui passe son dédain en ondi, et il se console d'être oublié, en bucaulant à la fois ses amis, ses admirateurs, ses ennemis, et le public qui ne s'en doute guère, car ce n'est pas un des traits les moins singuliers de cette figure historique d'allier à la gravité solennelle l'ironie la plus mordante. Si Royer-Collard est le Platon de la doctrine, il en est aussi l'Aristophane... »

Royer-Collard était parti de Paris, le 19, dans un grand état de faiblesse, pour sa terre de Clâteuvilleux, près Saint-Aignan (Loir-et-Cher), mais il avait voulu partir. Madame Royer-Collard l'accompagna. Le vendredi 29, il a été pris d'un accès de fièvre. Le dimanche 31, le docteur Andral son père, madame Andral et M. Paul Andral, son petit-fils, sont parés et se sont trouvés réunis auprès de lui le lendemain. Il mourut et eut la main droite et le bras gauche, et le jeudi, il est mort ayant conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment. Il avait quatre-vingt-deux ans.

Histoire de la Semaine.

CLOTURE DES CONSEILS GÉNÉRAUX. — Les conseils généraux ont terminé leur session. Ils ont renouvelé les vœux précédemment émis par eux, que nous avons rappelés en annonçant leur réunion. Parmi les vœux nouveaux, celui qui a été le plus généralement manifesté est pour la révision de la loi des patentes, qui a moins d'une année d'existence, et dont les inconvénients et les abus ne sont pas moins évidents déjà que ceux de la loi sur la classe. Nos législateurs devraient y prendre garde : leurs œuvres vieillissent bien vite.

PROMOTIONS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE. — Le ministère de la guerre a fait informer les élèves de l'école polytechnique qui ont passé deux ans dans cette institution nationale, et qui sont au nombre de 167, qu'il n'avait que 110 places à leur disposition. Il en résulte que de ces jeunes gens, qui ont étudié avec ardeur, et dont les travaux, au dire de tous les professeurs, ont été fort satisfaisants, 57 vont se trouver jetés sur le pavé, après avoir pâti sur les livres pendant deux années, quelques-uns même pendant trois ans, après avoir été pour leurs familles la cause de sacrifices que beaucoup de parents n'arrivent souvent à supporter qu'à un prix de services et peibles privations. Il est difficile de croire que des secrètes publiés si multiples qui se recrutent à l'école ne puissent fournir cette année que 110 places d'admission, et la limitation à un nombre aussi borné n'est pas de nature à rassurer contre les imputations de dispositions hostiles envers l'école, prêtées à la haute administration.

LA REINE D'ANGLETERRE A VE. — Pendant que les feuilles du matin étaient pleines de détails sur le voyage de la reine d'Espagne en Navarre, sur celui de l'impératrice de Russie en Sicile, où ses médecins l'envoient rétablir sa santé, le journal ministériel de lundi soir, assez inopinément, publie la dépêche suivante, datée d'En du même jour, 9 heures du matin : « La reine d'Angleterre vient d'arriver. Le roi est allé au-devant d'elle et est monté à son bord. La reine est descendant ensuite avec le roi, le prince Albert, le prince de Joinville, le prince de Saxe-Cobourg-Gotha et M. Guizot, dans le canon du roi, et a débarqué au Trocadero, à neuf heures, par un temps magnifique et au milieu des acclamations de toute la population. »

Le journal la Presse a accompagné cette nouvelle des lignes suivantes : « La visite de la reine est toute spontanée. A son départ d'Allemagne, S. M. avait d'elle-même écrit au roi que, puisqu'il était en ce moment à En, elle ne voudrait pas passer si près de lui sans venir lui offrir un nouveau témoignage d'affection. On assure d'ailleurs qu'elle revient assez peu satisfaite de son voyage sur les bords du Rhin, voyage qui s'est terminé plus brusquement qu'on ne s'y attendait. »

VISITE DU PRINCE DE JOINVILLE A BRIGITON. — Le prince de Joinville est allé, il y a quelque temps, visiter inconnite le brise-lame de Brighton. Cette démarche du prince excita le mauvais humeur du *Chronicle*, qui la commenta d'une façon peu bienveillante, ainsi qu'il suit : « Le prince de Joinville, en guise de passe-temps, vient de visiter Brighton et d'autres points de notre littoral. Après la publication de sa brochure, dans laquelle il avait au moyen de surprendre nos villes, et de faire sauter nos vaisseaux, le prince de Joinville, plus que tout autre Français, devrait se montrer jaloux et réserver dans ses inspections et ses visites sur la côte d'Angleterre. Lorsque S. A. B. consacrer ses heures de loisir à examiner nos ports et les parties de la côte qui présenteraient des facilités pour le débarquement, supposons qu'un prince du sang royal d'Angleterre, élevé dans la marine, s'étant signalé par la publication du meilleur plan à employer pour attaquer et

détruire les forts et les escadres de la France ; supposons que ce personnage ait, la fantaisie de faire une visite mystérieuse à littoral français, quelles clameurs d'indignation ne s'élevèrent-elles pas sur toute la presse française ! De semblables visites pourraient être parfaitement innocentes ; mais elles prêtent à de mauvaises interprétations. Nous pensons que, pour éviter ces inconvénients, le prince de Joinville ferait bien, une autre fois, avant de visiter les côtes d'Angleterre, d'en donner avis aux autorités anglaises et de s'exprimer franchement à ce sujet. »

TATI. — Le *Times* persiste à affirmer que Tati sera prochainement abandonné par nos troupes : « Jusqu'à l'extermination des indigènes, ou du moins jusqu'à l'expulsion et l'exclusion des Anglais de ces îles, dit ce journal, les indigènes ne se rallieront pas aux Français et ne se soumettront pas à leur protectorat. » Nous citons ces lignes, non pour accrédi-ter la nouvelle de l'abandon, nous n'y ajoutons aucune foi ; mais pour montrer avec quelle franchise les Anglais avouent que tant qu'ils seront à Tati, l'île ne sera pas soumise. C'est la menace de révoltes nouvelles que seraient contenir ce singulier aveu.

BELGIQUE. — Les alarmes qu'on a eues en France pour les récoltes, alarmes que l'Angleterre n'a pas vu complètement se dissiper chez elle, se réalisent malheureusement dans d'autres empires. La disette s'est fait sentir dans des contrées que l'on était habitué à regarder comme un grenier de réserve pour le reste du monde, dans la Russie méridionale par exemple. La Turquie se trouve dans le même cas ; un firman récent du Grand Seigneur a prohibé la sortie des grains, par suite de la crainte qu'à en le gouvernement turc de se voir embarrassé par l'approvisionnement ordinaire de la population. Il en est de même encore dans d'autres parties du monde. Si, par exemple, on jette les yeux sur le continent américain, on voit que les Etats-Unis ne seront pas, cette année, en mesure d'exporter beaucoup de céréales sur les marchés du Sud qui formaient leur clientèle habituelle, et que des inquiétudes se sont fait jour dans les esprits de nos ports, que les craintes soulevées par l'état des récoltes ont pris un caractère sérieux. Elles viennent en effet de se traduire en actes officiels. Le nouveau cabinet a provoqué deux mesures qui sont bien faites pour attirer l'attention. D'une part, il a autorisé, par arrêté royal, la libre entrée du froment, du seigle, de l'orge, du sarrasin, du maïs, etc., et prohibé à la sortie le sarrasin et les pailles de terre. D'autre part, il a convoqué d'urgence les deux Chambres en session extraordinaire pour leur soumettre un exposé de la situation et faire sanctionner l'acte dont il vient de prendre l'initiative. Les Chambres belges se réuniront le 16 de mois.

ESGNE. — D'après les nouvelles de Madrid du 27 août, on aurait pu craindre que les boutiques ne fussent de nouveau fermées. Mais les choses ont mieux tourné qu'on ne le pensait, par suite des concessions que l'on s'est faites de part et d'autre. Le 27 au soir, la haute supérieure du commerce a eu une entrevue avec le ministre des finances, qui a promis de faire quelques modifications au nouveau système d'impôt. Cette concession a décidé la majorité des négociants et des boutiquiers de Madrid à remplir les formalités exigées par la nouvelle loi pour la répartition des impôts, et en conséquence tous les magasins et les boutiques ont été rouverts, et Madrid a repris son aspect habituel.

AUTRICHE ET BOSSIE. — Nous avons eu occasion de mentionner différents faits dont les frontières austro-turques avaient été le théâtre. L'Autriche a reçu de la Porte une satisfaction telle quelle porte une violation de territoire, et elle a dû s'en contenter, puisqu'elle n'a fait une pointe sur le territoire turc. Mais la situation de la Bosnie n'en est pas moins restée fort inquiétante, et il paraît que le cabinet autrichien la considère comme telle, à en juger par les mesures qui viennent d'être prises. Le vice-roi de la Croatie a ordonné la concentration de dix bataillons d'infanterie, de deux régiments de cavalerie et de quatre batteries d'artillerie, en tout seize mille hommes ; outre cela, chacun des quinze régiments de la frontière (colonies militaires) a reçu l'ordre de renforcer le cordon avec un bataillon de douze cents hommes, de sorte que l'Autriche, avec les garnisons de Caristad, Agram, Peterwaradin, Spalato, Raguse, Imbrie, Callata, etc., et avec les colonies mobiles de Bannal, a environ quatre-vingt mille hommes tout le long des frontières austro-turques, où il rigne une grande agitation. La situation de la Bosnie est considérée comme très alarmante.

TURQUE. — La *Gazette de Cologne* se dit à même de pouvoir assurer que la chute de Riza-Pacha, ce favori tout-puissant du sultan, a été émanée en grande partie par son ennemi mortel Hekim-Pacha et les deux beaux-frères du Grand Seigneur Ahmed Fethi et Mehmed, pacha de Taplana, seconds par le médecin qui exerce une grande influence sur le sultan. Les ennemis aïeux tirent parti des nouvelles inquiétantes du Kurdistan, qui est en pleine révolte, pour combattre leur souverain de l'impopularité du système d'administration suivi jusqu'à lors. Ce qui facilitait encore leur tâche, c'est le mécontentement du sultan par suite des dilapidations énormes du grand maréchal. — Tout le pachalik de Basada est en mouvement. Nodsch-Pacha, le gouverneur de cette province, Turc financiaire, a après un combat sanglant, chassé le gouverneur héréditaire de Julianah, Ahmed-Pacha. — Les Coules de Mossoul sont en pleine révolte. Dans l'Albanie, il rigne toujours un grand désordre ; l'autorité du sultan y est impuissante.

EGYPTE. — Une lettre d'Alexandrie, du 20 août, donne des détails sur une singulière classe, dont la ville vient d'être le théâtre : « Depuis hier, on a commencé la chasse aux chiens, ordonnée par le vice-roi. On saisit ces animaux partout où l'on peut et on les conduit devant l'agha-pacha (chef de la police), qui paye 10 paras par pièce, au nom du gouvernement. Ces chiens sont destinés à faire une expédition guerrière contre les sangliers qui devaient les chiens, et contre les loups



qui ravagent les troupeaux dans plusieurs contrées de l'Égypte. Environ six cents de ces vaillants combattants ont été embarqués aujourd'hui pour être transportés aux champs de bataille. Chacun d'eux reçoit tous les jours la nourriture la plus ordinaire du soldat égyptien; c'est là une situation peu brillante, et les pauvres animaux vont maigrir épuisamment. C'est Jaga-pacha qui dirigera cette expédition, mais par des aides de camp.

HAVRI. — Voici quelques détails donnés par le journal d'Havri sur les derniers combats livrés dans cette île, et qui ont été suivis d'une sorte d'armistice : « L'armée de la république haïtienne a non-seulement maintenu l'intégrité de son territoire, dit le *Moniteur haïtien*, mais a encore remporté des avantages, et conquis des postes importants; partout elle s'est montrée animée d'un grand zèle pour défendre la constitution et les lois du pays. Le 21 juillet, un engagement très-vif a eu lieu entre les 11^e et 22^e régiments de Haïtiens, comprenant environ 610 hommes, et un corps de 1,500 Dominicains. Le combat a duré quatre heures, pendant lesquelles la fusillade ne s'est pas ralentie un instant; on en est même venu aux mains corps à corps; mais les Dominicains, accablés, ont enfin fait retraite en laissant leurs morts et leurs blessés sur le champ de bataille. Leur perte a été considérable, tandis que les Haïtiens n'ont eu que 4 tués et 26 blessés. La troupe victorieuse s'est mise aussitôt en devoir d'attaquer le fort de Cochinon, où s'étaient réfugiés les soldats dominicains : les préparatifs de siège ont été si bien dirigés, que les ennemis, craignant encore de perdre du monde sans pouvoir résister, se sont enfuis dans la nuit du 22 au 25. Le lendemain, le pavillon haïtien flottait sur les remparts. Le général de division Victor a été en personne au Camp recevoir les instructions du président; il a été remplacé par le général Samedi Télémaque, commandant provisoirement le département d'Escobahis et l'armée expéditionnaire de l'Est. Le général de division Morisset a été chargé du commandement en chef de l'expédition.

CHINE. — Une de nos feuilles les moins portées d'ordinaire à suspecter les intentions de l'Angleterre, et à dénoncer ses envahissements, le *Journal des Débats*, a publié les nouvelles suivantes : « Par le dernier courrier du Levant et de l'Inde, nous avons reçu des détails assez intéressants sur l'état des établissements anglais en Chine. Il paraît que l'île de Hong-Kong, dont la souveraineté a été cédée à la reine de la Grande-Bretagne, n'a pas répondu aux espérances qu'elle avait fait concevoir. C'est une possession qui semble condamnée à une insalubrité perpétuelle; c'est une île stérile qui ne produit pas en un an de quoi nourrir ses habitants pendant huit jours; c'est un bon quartier général pour des marchands d'opium, mais il est certain maintenant qu'on n'en pourra pas faire une place de commerce. Il paraîtrait donc que déjà les Anglais cherchent à s'assurer d'un endroit meilleur. Ils ont actuellement entre les mains l'île de Chusan, position saine et fertile, à laquelle le grand développement du commerce étranger à Shanghaï donne une importance extrême sous le rapport maritime, militaire et commercial. Mais Chusan n'est entre leurs mains qu'à titre de garnison provisoire, et le terme de leur occupation est fixé au 51 décembre 1845. Il s'agirait donc pour eux, soit d'obtenir du gouvernement chinois la concession de la souveraineté de l'île, soit de trouver une occasion de l'envahir. Quelques attaques imprudentes de la part de la population chinoise, comme celle qui a été faite à Marco sur la personne de M. Davis, le commissaire anglais en Chine, et à Canton sur celles de MM. Montgommery, Martins et Stannford, et dont les Anglais ont, peut-être à dessein, dilfé de demander réparation, leur fourniraient au besoin les occasions qu'ils cherchent. En attendant, ils font à Chusan de grandes dépenses, et y jettent tous les fondements d'un établissement durable. »

INDE. — On a reçu des nouvelles de l'Inde expédiées par la maille de Bombay, le 19 juillet. Le choléra, qui avait enlevé jusqu'à 6 à 700 personnes par jour, avait suspendu momentanément les intriques et les guerres qui désolent ce malheureux pays. 700 hommes de la milice du Khalsa ont succombé à ce terrible fléau. Mais depuis que le chiffre des morts s'est réduit à 20 ou 50 par jour, le jeu ne roi voit se renouveler les malheurs que la maladie avait interrompus. Ce prince, sa mère, son oncle Jowahir-Sing, régent du royaume, et Goulab-Sing, commandant en chef des armées sikhs, tentent tousjours contre un prétendant à la couronne, le prince Peshora-Sing, autour duquel se rallient tous les mécontents. Voici le résumé des faits que cette lutte a amenés dans les derniers mois :

Le prince Peshora-Sing s'était fait donner la forteresse de Sealote, comme le chef-lieu d'un territoire à exploiter, et surtout comme une place de sûreté contre le gouvernement qu'il se proposait de saper par ses intrigues. Cette forteresse se trouve sur la grande route qui mène de la capitale au Peshawar. Le ministre ayant eu occasion d'envoyer un vice-roi de cette dernière province une somme de 500,000 roupies (1 million 300,000 fr.) pour les besoins de l'administration, Peshora-Sing sort de son aire le 1^{er} juin, tombe sur le convoi, le disperse après un léger combat, et enlève le trésor. Une division de l'armée sikhs reçoit l'ordre de punir cet outrage; elle se met en route, mais sans bien savoir si elle veut appréhender le compable ou partager avec lui. Le 5, elle reçoit une lettre du jeune prince, adressée aux soldats, s'exécutant du vol qu'il vient de commettre, et dont il rejette la faute sur le ministre qui le laisse dans la pauvreté. Loine de parler de restitution, il demande qu'on augmente son apanage. Les Khalsas admettent l'excuse, mais veulent qu'il leur remette l'argent. Le prince s'y refuse, et on l'assiège dans sa citadelle. Il fait une sortie vigoureuse, dans laquelle il perd une centaine des siens et les trois cents des assiégés. Pourtant, intimidé par son succès mérité, il leur livre aussitôt après le trésor, dont une faible partie seulement retourne au gouvernement.

Goulab-Sing, toujours à Lahore, attend les événements, et semble se rire de l'anarchie qui use l'influence de son rival et

qui prépare les esprits au despotisme par la fatigue. De son côté, Jowahir-Sing n'aime pas le terrain qu'il perd chaque jour; il presse l'expédition du vieux chef de la montagne, et, n'osant le combattre ouvertement, il essaye de le faire assassiner. Il échoue dans une première tentative. Le 17 juin, vers huit heures du soir, comme Goulab-Sing sortait de chez le ministre pour regagner sa tente, il aperçoit à quelque distance, sur le bord du chemin, un rassemblement d'environ deux cents hommes, disposés par petits groupes, armés de fusils à mèche et la mèche allumée, attendant évidemment quelqu'un ou quelque chose. Devinant que le gnet-angès est pour lui, il rentre chez le ministre et lui expose ce qui se passe. Celui-ci se hâte de mettre un détachement aux ordres du rajah pour l'escorter jusque chez lui. Les groupes cependant se sont dispersés, et l'on ne peut saisir que quelques trains; mais ceux-ci, amenés devant Goulab-Sing, avouent qu'ils étaient destinés pour l'assassiner. Il dénonce comme leur chef un courtisan nommé Kalim-Oullakhan, qui s'empresse aussitôt, et meurt en rejetant l'insinuation du complot sur le ministre. Les documents officiels ne vont pas plus loin. Selon des lettres particulières, datées de Ferojepour, le 25 juin, ces révélations auraient amené un conflit entre Goulab et Jowahir-Sing, conflit dans lequel ce dernier aurait été vaincu et trois mille hommes auraient péri. Nous ne donnons pourtant ces dernières nouvelles que comme un bruit qui a grandement besoin de confirmation et qui ne nous paraît même pas vraisemblable.

Une nouvelle prise d'armes a eu lieu sur la frontière nord-ouest du Sindh. Les tribus de la rive droite de l'Indus avaient envahi et ravagé les territoires nouvellement acquis. **NATURALISTE DU GOLF.** — Nous avons annoncé la perte de ce bric-à-brac. Aujourd'hui, nous trouvons sur ce désastre, dans le journal la *Flotte*, des détails qui sont trop honorables pour la mémoire d'une des victimes pour que nous les passions sous silence : « Au moment de la catastrophe, sept personnes seulement se trouvaient sur le pont et ont été précipitées à la mer. Le jeune Ernest Maurel, élève de première classe, était du nombre. Doué d'une grande force physique et morale, ce jeune homme, par son énergie, parvint à rassurer ses compagnons de malheur, et, aidé par eux, rassembla quelques pièces de bois détachées du bord. Puis, ayant retiré sa chemise, il la défilait pour en faire des liens, avec lesquels il les remit et en construisit une espèce de radeau, pas assez fort pour porter ces sept malheureux, mais sur lequel ils se reposèrent en s'appuyant sur les mains, tandis qu'ils nageaient vers la terre, où les poussaient le vent et la lame. C'est ainsi que les infortunés passèrent quatorze heures d'angoisse. Au près de la plage, où la mer était très-grosse, le frère soutint fut brisé sur un banc de récifs. Exténués de faim, de fatigue et de souffrances, brisés sur les rochers, les naufragés atteignirent la plage; mais le plus intéressant d'entre eux, celui que les survivants n'appellent que leur sauveur, le jeune Maurel, ne devait plus se relever!... Il est mort une heure après avoir touché le rivage. »

GRAND PRIX DE SCULPTURE. — L'Académie des Beaux-Arts de l'Institut a jugé, dans sa séance du 6 septembre, le concours du grand prix de sculpture dont le programme était *Thésée trouvant l'île et les sables de son père sous le rocher qu'il a soulevé*. Il a été accordé un premier grand prix à M. Jean-Baptiste-Claude-Ernest Guillaume, de Mauth (Côte-d'Or), âgé de vingt-trois ans, élève de M. Pradier.

NÉCROLOGIE. — La France a perdu une de ses illustrations. M. Boyer-Collard s'est éteint à quatre-vingt-deux ans. Nous lui consacrons dans ce même numéro une notice spéciale. — On a également annoncé cette semaine la mort de M. le marquis de Chanaleilles, pair de France, — et celle de M. Rogniat, ancien préfet.

Courrier de Paris.

Grande agitation cette semaine dans un certain monde au sujet de M. le prince de Montfort, le plus jeune des neveux de Napoléon. Il y a trois mois, son arrivée avait fait du bruit, mais son séjour aura été un événement et son départ a donné lieu à une explosion de regrets, de soupirs et de larmes. Un exilé qui s'appelle Bonaparte et qui porte dignement ce grand nom, un prince jeune, libéral, élégant, plein de distinction, tous les jours on se pleure à moins. — Aussi que de fètes dont il s'est vu l'objet et où il a figuré avec une dignité rare et un goût parfait à qui d'ovations arrangées à son intention et auxquelles il s'est dérobé avec une modestie charmante et pleine de sens! Bref, M. de Montfort est reparti pour Florence, enchanté de l'hospitalité parisienne, et laissant le champ libre aux suppositions et insinuations de la chronique. On veut en effet, et nous le voulons bien aussi, que le jeune prince ait eu, à l'instar du grand homme, son chapitre de victoires et conquêtes, et qu'il ait réné cent jours sur l'élite de la fashion féminine de la capitale sans distinction de couleur et de parti. L'amour n'a pas de couleur.

Au surplus, voilà tout l'événement de la semaine : un départ. Tout ce qui intéresse Paris, le Paris aimable, oisif et frivole, ne se passe presque plus dans Paris. Aussi voyez nos articles de sport, nos écrivains de turf, et autres si casaniers, aujourd'hui si coureurs et si touristes! Que de peines jadis (et le jadis s'entend de l'an 1810) et quelles grandes circonstances il fallait pour dépasser le mur d'enceinte! Mais aujourd'hui quel changement et quels voyages! Comme nous jouons aux quatre coins sur la carte de France; le feuilleton à ses étapes qui sont : Chantilly, Rambouillet, Compiègne, le Havre, Dieppe, Eu. Que sais-je encore? Et Spa, et Bade, la Suisse, et l'Angleterre. Hier encore on s'était donné rendez-vous aux bords du Rhin, demain vous recevrez un *Courrier de Paris* daté des Pyrénées ou des Alpes, écrit en vue du Simplon ou de la Méditerranée. Nous autres, plus modestes, et qui, fute d'haleine, n'allons pas si loin, nous nous retirons dans le plus long temps possible dans la capitale ou dans son voisinage, avec le carrousel et la fête militaire de Rambouillet;

que si, ensuite nous pouisons, au nord, jusqu'à Cancale, et, au midi, jusqu'à Mont-de-Marsan, ce n'est pas que nous soyons allés au-devant de ces régates et de ces courses de taureaux. Cette bonne fortune pour le *Courrier*, prose et croquis, nous en sommes redevables à d'obligeantes correspondances et au zèle de la maille-poste.

Ainsi donc, grâce aux officiers du 2^e de carabiniers en garnison dans ses murs, Rambouillet a eu son carrousel mercredi dernier, une de ces fêtes militaires d'autant plus curieuses qu'elles sont plus rares, d'autant plus dignes d'approbation et d'applaudissement qu'aucun motif d'intérêt ne préside à leur exécution. Comme dans les temps les plus chevaleresques, c'est pour l'honneur, et uniquement pour l'honneur de vaincre sous les yeux de la beauté (comme il est dit dans la chanson), que tous ces jeunes gens ont couru et combattu. La population entière de Rambouillet et celle des environs étaient réunies ce jour-là, dans la forêt, aux portes de la ville, sous l'ombrage des chênes au feuillage touffu et immense; mais Paris comptait un très-petit nombre de ses représentants habituels à ces fêtes hippiques. Y aurait-il par hasard dans l'esprit de nos élégants *gentlemen riders*, une prévention enracinée contre ces carrousels façon Louis XIV, et contre ce sport en uniforme et avec armes et bagages?

Mais la trompette a sonné, et la *village* commence. Deux carabiniers, et quels carabiniers! cuirassés, casqués, bottés, éperonnés et armés, sautent à cheval, et le cheval; ils montent, descendent et remontent, cependant le coursier galope toujours. On le selle, on l'étrille, on le bride, à la court encore. Puis, un de ces jeunes gens, dans l'attitude que vous savez, saisit d'une main ferme les guides de quatre chevaux ainsi excités, et l'exécute, dessus, le grand écart, en de ces exercices dont la démonstration n'est possible dans aucune langue. Tout cela est très-fort, très-audacieux et exécuté avec beaucoup de facilité et une bonne grâce que bien des *clowns* de profession ne possèdent pas.

Attention! L'emplacement et la décoration viennent de changer sans que le sifflet du machiniste ait retenti. Tout à l'heure c'était un cirque, présentement voici un grand carré et une vingtaine de cavaliers s'y précipitent la lance au poing; les chevaux, les hommes, les banderoles, passent sous vos yeux dans une confusion charmante; il s'agit d'enlever les anneaux suspendus au bec de ces poteaux solides, c'est la course à la baguette; qui l'emportera des bois ou des gris, des alezans ou des noirs? question demeurée indécise et que le sabre va décider. Trois têtes gisent à terre, des têtes en carton et d'une anatomie très-considérable; une, deux, trois! elles sont enlevées aux applaudissements des spectateurs. Après ce divertissement africain, le colonel a distribué, par la main des dames, des cravaches aux vainqueurs. Rien de mieux mérité et de plus modeste assurément, des cravaches! Autres fois ces braves jeunes gens eussent reçu une couronne de chêne, quelque écharpe à devise, ou tout au moins une épée; mais tout se perfectionnant, ils ont en... vous savez quoi. Récompense peu chevaleresque.

Sérieusement, et sans la nature et la qualité des prix distribués, ces exercices et leur spectacle mériteraient d'éveiller l'attention de l'autorité; pourquoi ne pas les renouveler, les multiplier même dans la patrie? Tout le monde y gagnerait, croyons-nous, et la population et l'armée. Les auteurs, nos maîtres en ces arts et nos guides en fait de civilisation, honoraient principalement dans les exercices du corps, ce qui pouvait tourner à l'utilité générale. Quand bien même la guerre se serait ravivée du code des nations, y aurait-il nécessité d'effacer jusqu'à l'image de ses exercices et de ses travaux? Puisque décidément les jeux du Champ-de-Mars et du Cirque prennent droit de cité au milieu de nous, pourquoi ne pas ressusciter ces nobles lites du carrousel; seulement il faudrait laisser la voltige, ses jongleries et ses grands écarts aux sauteurs de l'Hippodrome et du plein vent.

Cependant ce même jour, mercredi, où cette fête militaire sans lendemain et presque sans spectateurs parisiens avait lieu aux portes de la capitale, mademoiselle Rachel reparaisait au Théâtre-Français, dans une pièce dont elle a fait la fortune. Car, à vrai dire, peu importe la tragédie, pourvu qu'on ait la tragédienne. Quel son de voix, quel regard profond et chaste, quel geste pudique, et aussi, et quand il le faut, quels accents de colère, d'indignation et de mépris! Chaque représentation de *Virginie* est une nouvelle occasion de triomphe pour la jeune tragédienne, et à notre avis, il en sera toujours ainsi, quel que soit le rôle qu'on lui confie, et quelle que soit la pièce faite à son intention, pourvu que cette pièce et ce rôle soient antiques. Mademoiselle Rachel a le talent ou plutôt le don de faire valoir non-seulement tout ce qu'elle dit, mais encore tout ce qui, ayant passé par son intelligence, se reflète et s'exprime sur son visage. Sa vue vous parle en quelque sorte, tant il y a d'éloquence dans toute sa personne. Ce monde illustre, si beau et si dramatique de l'antiquité, ce monde d'Enrico, de Racine et de Corneille, elle le connaît maintenant et l'a bien pratiqué, qu'elle pourrait le refaire, caractères et mœurs, ce qui constitue toute la tragédie, car nous ne parlons pas des situations qui appartiennent à tout le monde, ni du vers, tout alexandrin étant à la merci du premier écuyer venu. Ce qu'elle a créé dans ce rôle et son prétexte de ce rôle de *Virginie*, est considérable; elle y a renouvelé et renouvelé encore cette merveille d'une soirée que nous ne saurions oublier, alors que d'une très-médiocre pièce de Thomas Corneille, elle tira et composa un rôle magnifique, un chef-d'œuvre, Ariane!

Mélon le plaisant au sévère. Voici une anecdote qui concerne notre Ariane ou notre *Virginie*, mais qui n'a rien d'essentiellement tragique, au contraire. — M. L. G., réputé jusqu'à ses millions, et qui ne l'est plus guère que par ses démolitions conjugaux, a conservé, au milieu des brouillards de la cinquantaine, un cœur chatoillonneux et impressionnable. *Virginie* est le rêve de cet Appin en cheveux gris, très-disposé à agir en décembre si l'occasion s'en présentait. Malheureusement on le heureusement qu'en l'absence d'Elchios, *Virginie*



(Régates de Cancale. — Départ des bateaux pour les courses.)

veille sur sa fille, et avec quel zèle et quel amour ombrageux et attentif, ô Dieu!

A l'entendre, il n'y a place pour personne entre sa fille et lui; il s'est consulté son cœur et son gardien, oubliant trop que la vertu de Virginie rend toutes ses précautions superflues. Bref, hier, au foyer de la Comédie-Française, M. G... s'étant glissé entre les deux, sous prétexte d'un bouquet à offrir, Virginie lui appuya vigoureusement le talon sur le pied, et lui dit avec le plus beau sang-froid du monde: «d'en suis fâché, monsieur, mais je ne devais pas prévoir qu'il y eût là d'autre pied que le mien.»

De la rue Richelieu nous irons à Mont-de-Marsan par le chemin le plus court, bien qu'à la rigueur le *Courrier* pourrait se dispenser de vous y conduire. De quel pesant commentaire en effet voulez-vous donc que nous surchargions cette légère vignette? Elle parle à vos yeux et s'exprime avec plus d'agrément et d'exactitude



Coiffures de femmes de Cancale.

que nous ne saurions le faire. Cette arène ornée et pimpante, ces drapeaux déployés, cette foule qui s'entasse autour de l'enceinte, ces taureaux échappés, ces hommes qui courent et s'élancent, ces acclamations enfin que vous imaginez sans peine, tout ce spectacle ne vous dit-il pas qu'il s'agit d'une de ces fêtes méridionales, au moyen desquelles toute une population témoigne à quelque illustre et auguste visiteur sa joie de le voir et son contentement d'en être vu. M. le duc de Nemours, passant en effet par Mont-de-Marsan, il y a une quinzaine de jours, a assisté à une course de taureaux, préparée par les soins des autorités de la ville. Nous disons course et non pas combat. En France nous savons si bien nous contenter de divertissements où le sang ne coule pas! Cependant, que ces exercices ne soient pas exempts de danger, qu'ils exigent des *courseurs* (ainsi s'appellent les douze Basques chargés de les lancer et de les exciter à la

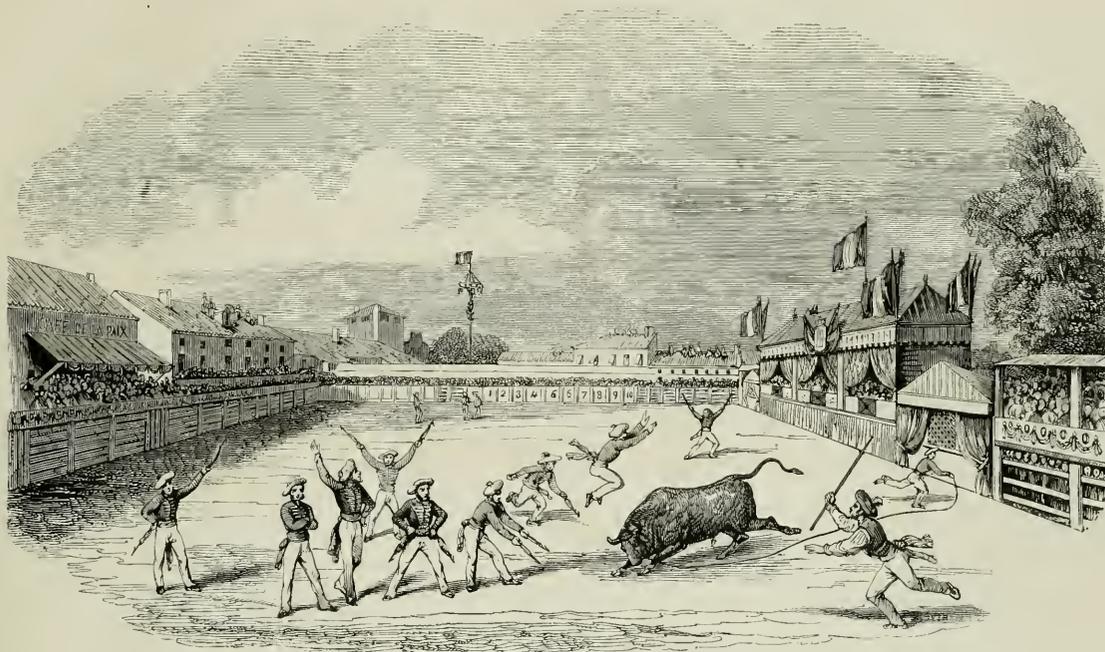


Régates de Cancale. — Arrivée des bateaux pour le prix d'honneur.

course), qu'ils exigent, disons-nous, beaucoup de courage et de présence d'esprit, vous n'en douterez pas, après avoir vu, d'après ce croquis, à quel point le taureau est fibre, et fu-

rieux et menaçant, et comment nos écarteurs en sont réduits, pour toute arme offensive et défensive, uniquement à toute leur adresse et agilité.

Une autre fois nous vous entretiendrons de Cancale, qui aspire à devenir célèbre par ses régates, comme si son autre célébrité ne lui suffisait plus; nous courrons quelques bor-



(Courses de taureaux, à Mont-de-Marsan.)

dées le long de sa rade, et brûlerons en son honneur quelques grains de poudre et d'encens. Aujourd'hui, vous le voyez, la place est prise et occupée; et par qui, je vous prie, par la vue de Cancale lui-même et de son rocher. C'est un bénéfice tout clair et pour tout le monde.

Voilà donc ce qu'il y a en de plus nouveau et de plus original dans Paris, pendant cette singulière huitaine, après la fête de Saint-Cloud bien entendu : les courses de Mont-de-Mar-

san, les régates de Cancale, le carrousel de Rambouillet; enfin, pour achever de se distinguer tout à fait des autres, cette bienheureuse semaine n'a pas produit un seul vaudeville.

Cependant, et à défaut de nouveautés plus neuves, la foule se porte au théâtre de M. Bouton, et la foule en revient et s'y porte encore en poussant des *ah! des ah!* et tous les monosyllabes de la surprise et de l'admiration. Quoi de plus saisissant en effet et de plus vrai, et de mieux rendu que le ta-

bleau du *Déluge*, Poussin agrandi et complété, quelle tâche, quelle œuvre et quel travail! Il y a encore et principalement un double tableau de l'intérieur de l'église de Saint-Marc à Venise, vue prise à des heures différentes de la journée, et qui rappelle à la fois, par l'étendue de la perspective, la finesse des teintes, la hardiesse des lignes, par l'éclat du coloris et la majesté de l'ensemble, les créations si différentes des Palladio, des Canaletti et des Véronèse.

Académie des Sciences morales et politiques.

Compte rendu du 1^{er} semestre de 1845.

LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE. — CONCOURS ET SUJETS DE PRIX. — SIMONDE DE SISMONDI, PAR M. MIGNET. — DE LA DURÉE DES FAMILLES NOBLES EN FRANCE, PAR M. DE CHATEAUNEUF. — LE CONCORDAT DE 1801 : MM. PORTALIS, DUPIN, COUSIN ET GIRAUD. — ÉTAT ACTUEL DE L'INDUSTRIE EN ESPAGNE, PAR M. BLANQUI. — COMMUNICATIONS DIVERSES, PAR MM. DUFAU, MICHELET, BLANQUI ET GIRAUD.

Les cinq académies qui composent l'Institut de France sont toutes soumises à un même règlement, d'après lequel elles doivent, indépendamment de leurs réunions hebdomadaires,

convier une fois par an le public à une séance solennelle. C'est la que, par l'organe de leur président et du secrétaire perpétuel, elles présentent le tableau des travaux auxquels

elles se sont livrées pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler. C'est là aussi qu'elles décrètent leurs couronnes aux heureux vainqueurs dans les concours qu'elles ont ou-



(Simonde de Sismondi.)



(Kant.)



(M. J. E.-M. Portalis.)

verts, et qu'elles proposent de nouveaux sujets de prix à l'émission du monde savant.

En 1845, des divers prix offerts par l'Académie des sciences morales et politiques dans les cinq sections, celle de phi-

losophie, celle de morale, celle de droit public et de législation, celle d'économie politique et de statistique, celle d'in-

d'histoire générale et philosophique, un seul a été décerné par l'Académie, le prix de philosophie. Dès 1856 l'Académie avait mis au concours l'examen critique de la philosophie allemande, et ce n'est qu'en 1875, après trois ajournements successifs, qu'elle s'est décidée à couronner M. Willm. Il ne faut pas s'étonner des difficultés d'un pareil résultat : la tâche était immense. En effet, comme le déclarait M. de Rémusat, le président de l'Académie, la philosophie allemande vient de parcourir une période complotable peut-être un demi-siècle qui suivit en Grèce l'école de Socrate. Kant est l'auteur de ce grand mouvement. Sa vie modeste n'a rien qui s'élève jusqu'à un tragique héroïsme du fils de Sôphronisque, quoique sa vertu fut aussi pure; mais son génie original l'égalé presque aux plus grands noms de l'histoire de la pensée. C'est lui qui, plus résolument qu'aucun autre, a réalisé cette idée des modernes, que l'esprit de l'homme en lui-même, isolé de tout ce qu'il réfléchit, de tout ce qu'il atteint, de tout ce qu'il suppose, est l'objet pur de la philosophie. La science ainsi comprise est tout ensemble étroite et profonde. Elle donne sur la raison une certitude absolue, et le doute absolu sur tout le reste. Si le monde est intelligible, si l'esprit humain se comprend dans le passé, l'existence du monde dépend tout entière de l'esprit humain, et la raison régit tout ce qu'elle conçoit. C'est là du moins ce que Fichte a tiré du kantisme. Fichte, ce stoïcien patriote, qui ne croyait qu'à l'âme et construisait sur le fondement de l'indépendance spirituelle toute la morale et toute la politique. Mais si la pensée produit tout ce qu'elle comprend, ce qui existe n'existe que conformément à la pensée, et le monde est identique à l'intelligence; la description de l'idéal concorde avec la description du réel, et la philosophie naturelle a pour type la philosophie de l'esprit humain. C'est là ce que M. Schelling a osé penser et ce qu'il a tenté d'établir avec la double puissance de la méthode et de l'imagination; habile comme un philosophe de la Grèce à mêler la physique et la poésie. C'est le même système de l'identité universelle qu' Hegel a revêtu des formes rigoureuses d'une immense déduction, dédaignant l'hypothèse sous une apparence algébrique et créant de toute pièce une philosophie romanesque et démonstrative. Ce grand tableau a été habilement tracé par M. Willm, et on devra désormais à son mémoire de s'orienter plus sûrement dans les avenues un peu sombres de la philosophie allemande.

A côté des concours ordinaires se retrouvait, après une fondation de cinq ans, le concours ouvert par suite de la fondation de M. le baron Félix de Beaupour. Le prix n'était plus seulement de 1,500 fr., maximum des largesses académiques, mais de 5,000 fr. Le sujet proposé était le suivant : « Rechercher quelles sont les applications les plus utiles qu'on puisse faire de l'association volontaire et privée au soulagement de la misère. » Vingt mémoires ont été présentés, ce qui est rare dans les fastes académiques, mais aucun n'a été jugé digne du prix. Toutes les épreuves avaient cependant leurs représentants parmi les concurrents, depuis les disciples de Babeuf de Fourier et d'Owen, jusqu'aux partisans de Malthus, d'Adam Smith et de Say; mais aucun d'eux n'est entré dans la voie que l'Académie avait signalée. Il eût fallu, ainsi que le disait le rapporteur M. H. Passy, montrer que c'est dans la faiblesse intellectuelle et morale des populations que réside la cause principale de leurs souffrances; que c'est en travaillant à leur inspirer des idées d'ordre et de prévoyance, des sentiments de sagesse et de dignité qu'on en réduira la fatale activité; que toute institution qui n'ait pas son droit à ce but essentiel n'offrirait que des palliatifs insuffisants. Découragée par le mauvais résultat du concours, l'Académie a pensé que le problème de la misère, dans les sociétés modernes, serait plus utilement abordé par de nouvelles recherches sur l'éducation populaire; elle a par suite proposé l'examen des meilleures méthodes employées pour la propager, et notamment de la célèbre méthode à laquelle Pestalozzi a attaché son nom.

Le tableau des concours actuellement ouverts est ainsi fixé : dans la section de philosophie : *Théorie de la certitude*, et pour l'année 1848 : *Examen critique de la philosophie scolastique*. Dans la section de morale : *Rechercher quelle influence les progrès et le goût du bien-être matériel exercent sur la moralité d'un peuple*, et encore : *Rechercher et exposer comparativement les conditions de moralité des classes ouvrières agricoles et des populations vouées à l'industrie manufacturière*. Dans la section de législation, de droit public et de jurisprudence : *De l'origine des actions possessoires et de leur effet par la défense et la protection de la propriété*, et encore : *Retenir les phases diverses de l'organisation de la famille sur le sol de la France, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*. Dans la section d'économie politique et de statistique : *Déterminer, d'après les principes de la science et les données de l'expérience, les lois qui doivent régir le rapport proportionnel de la circulation en billets avec la circulation métallique, afin que l'Etat puisse de tous les avantages du crédit, sans avoir à en redouter l'abus*, et encore : *Rechercher par l'analyse comparative des doctrines et par l'étude des faits historiques, quelle a été l'influence de l'école des physiocrates sur la marche et le développement de l'industrie économique ainsi que sur l'administration générale des Etats en ce qui touche l'industrie et le commerce*. Enfin dans la section d'histoire générale et philosophique : *Faire connaître la formation de l'administration monarchique depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XIV inclusivement; marquer ses progrès; montrer ce qu'elle a emprunté au régime féodal; en quoi elle s'en est séparée; comment elle l'a remplacé*.

Tel est l'ensemble des sujets proposés par l'Académie et auxquels M. de Rémusat, président de l'Académie, a, dans son discours, ajouté un commentaire destiné à faciliter l'intelligence. Après M. de Rémusat, M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie, a donné lecture d'une notice biographique et critique sur Simon de Sismondi. On sait avec quelle sûreté d'appréciation et quel fâcheux de style l'illustre secrétaire perpétuel dessine chaque année les traits de l'académicien dont il prononce l'éloge. La diversité des figures ne gêne rien dans sa manière. Le philosophe, le juriste, l'historien,

le physiologiste, trouvent en lui une égale sûreté de jugement et un même talent d'exposition. M. Mignet est un de ces écrivains rares qui ne donnent rien à la précipitation, dont toutes les œuvres sont lentement méditées, sagement exécutées et ne rencontrent que des approbateurs. Que dire en quelques lignes de la notice sur M. Simon de Sismondi, si ce n'est qu'il a noblement raconté la vie agitée et presque romanesque du célèbre écrivain, qu'il a également mis en relief le talent de l'économiste et la science historique de l'auteur de *l'Histoire des républiques italiennes* et de *l'Histoire des Français*; qu'il a rendu une entière justice à un noble caractère. « M. de Sismondi, a-t-il dit en terminant, est un des hommes qui ont le plus honoré les lettres par la grandeur de leurs travaux et la dignité de leur vie. Personne plus que lui n'a pris au sérieux les devoirs de l'esprit. Annulé dans les rapports privés, devenu un héros quand il s'agit d'autres, aussi pour lui-même, doué d'une activité qui ne s'est reposée qu'aux heures de repos, d'une sincérité qui ne s'est démentie en aucune occasion, il a eu au plus haut degré l'amour de la justice et la passion du bien. Ces beaux sentiments, il les a transportés dans la politique, dans l'histoire, dans l'économie sociale, pour les faire servir aux progrès mesurés des institutions et des Etats, à l'enseignement et au bien-être des peuples. Durant un demi-siècle il n'a rien pensé que d'honneur, rien écrit que de moral, rien voulu que d'utile. Aussi laisse-t-il une mémoire glorieuse et qui sera toujours respectée. En lui l'Académie a perdu un de ses associés les plus éminents, Genève l'une de ses plus grandes illustrations, l'humanité l'un de ses plus dévoués défenseurs. »

Revenant aux séances hebdomadaires, nous signalerons en premier lieu un mémoire de M. Benoiston de Châteaufort sur la durée des familles nobles en France. M. de Châteaufort a pris pour point de départ cette remarque, à savoir que, depuis longtemps, la plupart des anciennes familles historiques d'une partie de l'Europe ont cessé d'exister. Cela est vrai en France, en Italie, en Angleterre, en Espagne, où l'on cherche vainement les antiques maisons des Montreuil, des Alvarez de Tolède, des Albuquerque, des Amirautes, des Aguilars, des Castro. Cela est vrai en Allemagne, en Hollande, en Suisse. Tous les moyens de prévenir un pareil état de choses ont été employés sans succès; les substitutions multipliées à l'infini, les mariages contractés successivement, les demandes de dispenses de veux, les transmissions de noms par les femmes, la légitimation des enfants naturels. Quelle raison fait-il assigner à ce résultat bien constaté du peu de durée des familles nobles en France? Suivant M. de Châteaufort, il ne s'explique exclusivement ni par le droit d'aînesse, ni par l'affaiblissement physique des races provenant de ce que les nobles ne se mariaient qu'entre eux, ni par le petit nombre d'enfants produits par les classes qui vivaient dans l'opulence et la mollesse, ni par la corruption des mœurs; mais principalement par la guerre. Du onzième siècle au dix-huitième l'Europe et la France en particulier ont en effet été désolées par des guerres incessantes. Les croisades firent périr six cent mille personnes, les guerres avec les Anglais vinrent après et durèrent trois siècles, plus les malheureuses expéditions italiennes sous Charles VIII, Louis XII, François I^{er} et Henri II, plus les guerres de religion, la ligue, les guerres contre les huguenots et les Espagnols sous Louis XIII et enfin soixante ans de combats sous Louis XIV. Ainsi pendant 700 ans, dit M. de Châteaufort, on ne cesse d'avoir en Europe les armes à la main pour des intérêts humains ou religieux. On se bat en France, en Espagne, en Suisse, en Sicile, en Italie, en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en Orient. On se bat de château à château, de ville à ville, de pays à pays; sur terre, sur mer; on se bat partout et sans relâche, avec une ardeur qui étonne, souvent avec une barbarie qui épouvante. Et c'est la noblesse surtout qui supportait tous les dangers et tous les efforts des combats. Quatre mille cinq cents chevaliers succombèrent à la bataille de Courtray, mille à douze cents à Crécy, et près de dix mille à la journée d'Azincourt. Arrivant à rechercher quelle avait pu être la durée moyenne de nos maisons historiques, dont les plus anciennes remontent au XI^e, XII^e et XIII^e siècles et qui ont aujourd'hui cessé d'exister, soit en totalité, soit seulement dans leur branche aînée, M. de Châteaufort trouve que cet espace de temps a été pour 520 familles de 700 ans; et le nombre moyen d'individus dont la filiation directe a rempli cet espace de 700 ans s'est trouvé être de dix. Complétant ses recherches, M. de Châteaufort a voulu comparer cette durée de 700 ans à celle qui pourrait fournir les autres classes de la société, mais dans cette voie les documents sont peu abondants. Toutefois émettant ce qui s'est passé par la noblesse de robe, il croit pouvoir affirmer qu'il n'y a eu de noblesse de robe qu'une existence plus longue que ne l'était celle de la noblesse militaire au milieu des camps. On sait aujourd'hui les descendants des Juvénal des Ursins, des De Almées, des L'Hôpital, des L'Huillier, des Lemaire, des Pothier, des Harlay, des De Thou. De même dans les lettres, dans les sciences, dans les arts : la famille de Boileau a duré à peine deux cents ans malgré les seize enfants nés de elle à produits; celle de Racine n'a pu se continuer au-delà de trois générations; celle de Grébillon n'en a compté qu'une. Molière est mort sans laisser d'enfants, et Corneille, sans s'être marié. D'Anville, Bailly, Lavoisier, Condorcet n'ont eu que des filles ou n'ont point eu d'enfants. En Suisse, en Angleterre, les mêmes faits se sont accomplis. Ainsi, et comme résumé, dit M. de Châteaufort, trois siècles de durée, et sept à huit individus dont la filiation directe remplit cet espace de temps, telles paraissent avoir été les conditions d'existence moyenne des différentes branches qui composaient les familles de la classe noble en France.

M. Charles Girard a largement payé son tribut académique par un premier mémoire sur le régime militaire dans les Gantès, par un autre travail sur les impôts dans la même contrée sous les Romains et une troisième dissertation sur l'influence des causes géographiques sur les lois de la Grèce ancienne. Mais ce qui a surtout fixé l'attention de l'Académie, c'est un très-long rapport à l'occasion de la publication des *Discours, rapports et travaux inédits de J.-E.-M. Portalis, ministre des cultes, relatifs au concordat de 1801 et aux articles organiques*. Déjà au mois de février dernier MM. Dupin et Cousin, qui l'on voit toujours au premier rang dans la défense du gallicanisme, avaient profité de la publication de la première partie de l'ouvrage précité pour faire un exposé de principes. M. Cousin avait dit : « Savez-vous pourquoi l'Etat est souverain? C'est qu'il repose sur une seule notion, laquelle est une notion première que nulle autre ne peut infirmer, ni même deux autres; notion simple, *scilicet* *quævis atque sui juris*, à savoir la notion de la justice. Cherchez à cette notion un autre fondement qu'elle-même, vous ne le pouvez; je porte le défi à qui que ce soit d'expliquer la notion de la justice autrement que par un cercle vicieux. La justice est sainte et sacrée; par elle-même; elle implique par elle-même et des droits et des devoirs; elle confère les uns, elle impose les autres, et ces droits et ces devoirs sont saints et sacrés comme leur principe. De là, et notre éternelle déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, notre code politique et notre code civil. La justice armée d'un pouvoir juste comme elle, et capable de la faire respecter, s'appelle l'Etat. L'Etat enfin est une puissance à la fois spéciale et complète, qui ne relève d'aucune autre. Sans doute l'Etat se félicite de trouver des auxiliaires pour accomplir sa grande mission; il en trouve dans l'industrie et dans le commerce; il en trouve dans les sciences; il en trouve dans les arts; il en trouve surtout dans les religions, qui parlent aux citoyens de touchants langages, d'autant plus puissants qu'ils sont plus libres. L'Etat appelle donc les religions au service de la société; mais avant de les protéger et même avant de les connaître et d'admettre leur public exercice, il leur demande ce qu'elles sont, quels sont leurs dogmes, quelles sont les pratiques fondées sur ces dogmes, afin de savoir quelle morale en découle et par conséquent si cette morale est contraire ou favorable à la morale qu'il possède en soi, qu'il porte partout avec soi, qu'il a non-seulement le droit, mais le devoir de maintenir et de répandre... » C'est ce principe absolu que M. Girard a accepté et qu'il a consacré par l'histoire des relations du saint-siège avec la couronne de France, montrant qu'aux temps de l'ancienne monarchie aussi bien que dans la reconstitution de l'Eglise catholique en France au commencement du siècle, les libertés de l'Eglise gallicane furent toujours vivement défendues. Le travail de M. Girard a le double mérite d'un intérêt réel et d'un attrait de circonstance.

Chargé de réunir des documents statistiques et économiques sur la situation du travail industriel en Espagne, M. Blanqui a tout récemment présenté à l'Académie le résultat sommaire de sa mission. Suivant lui, l'industrie espagnole se relève; elle absorbe d'immenses capitaux qui lui apportent l'Angleterre et la France et que l'Espagne semblait tenir en réserve pour les temps actuels. Par la suppression des convents on obtient des fabriques et des magasins, sept cents de ces convents sont devenus des filatures dont les longues cheminées de briques contrastent avec les clochers qui s'élevaient autour d'elles. L'Espagne possède aujourd'hui des machines de quatre-vingts chevaux, pouvant littérairement avec celles de Valenciennes et d'Arras; des filatures de soie occupent huit et neuf cents ouvriers, et leurs produits égalent tout ceux des pays les plus avancés. L'agriculture est également en progrès.

L'enseignement, autrefois si négligé, dit M. Blanqui, prend un nouvel essor. Il est déjà prospère à Barcelone, qui nous offre des résultats vraiment dignes de lui être enviés. Il y a dans cette ville une école de dessin soutenue par des subventions commerciales, et où s'enseignent le dessin linéaire, académique, celui de la tête, la moulure et la sculpture. Quinze cents élèves suivent gratuitement cette école, qui leur fournit, sans rétribution, des modèles, des crayons, des estampes. Le soir, elle est éclairée au gaz. Des élèves de tout sexe, de tout âge, fréquentent cet établissement, on l'on est admis à la seule condition d'un certificat attestant la naissance dans la province. Mettant de côté tout amour-propre national, il faut au moins reconnaître ici à l'Espagne une véritable supériorité. M. Blanqui déclare en terminant qu'à côté de ce progrès si réel dans l'industrie, une autre tendance moins rassurante se manifeste dans l'ordre moral. A l'exces des croyances religieuses a succédé une tendance marquée vers l'irréligion. Des livres tels que le *Don Sans Dieu* de M. Moles et *l'Origine des Cultes*, par Dupin, ont eu de nombreuses éditions. Les esprits sont entraînés maintenant dans cette direction; il semble qu'après s'être jeté dans un extrême, on veuille tomber dans un autre.

Nous regrettons de ne pouvoir qu'indiquer d'autres communications intéressantes, telles un mémoire sur l'éducation d'une jeune fille sourde-muette, aveugle et sans odorat, par M. Duhan, directeur de l'institution des jeunes aveugles, un rapport de M. Michelet sur un ouvrage publié par M. Pascal Duprat, sous le titre de : *Essai historique sur les races anciennes et modernes de l'Afrique septentrionale, leurs origines, leurs mouvements et leurs transformations depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours*, des documents sur les douanes et la protection en matière d'industrie et d'agriculture, par MM. de Romanel et Girard, un rapport sur un projet de langue universelle par M. Girard.

Grands établissements industriels de la France (1).

IV.
LA VERREUSE DE CHOISY-LE-ROI.
Nos lecteurs nous sauront très sans doute de les conduire aujourd'hui à la verrerie de Choisy-le-Roi, et de leur décrire une partie des opérations de cette intéressante usine.
(1) Voir tome V, page 216, mines de Poulleau; page 311, Manufacture de Sévres; et page 125, forges de Fourchambault.

La verrerie de Choisy-le-Roi, fondée en 1820 pour faire des verres à vitres et des verres bombés, a étendu depuis sa fabrication aux cristaux, aux verres pour l'optique et aux vitraux. Nulle verrerie n'est donc plus propre à donner une idée générale de la fabrication des verres ; son voisinage de Paris, dont elle n'est éloignée que de neuf kilomètres, franchis en moins d'un quart d'heure par les convois du chemin de fer de Corbeil, permet d'y conduire chaque année les élèves des écoles Polytechnique, Normale, des Mines, etc., pour y prendre une leçon de chimie pratique dans l'une de ses applications les plus fécondes.

La verrerie de Choisy-le-Roi n'est pas bâtie avec luxe ; mais la disposition des bâtiments a été combinée d'après un plan régulier très-bien approprié à l'économie des fabrications. Ces bâtiments, disposés autour de trois grandes cours, forment, dans leur ensemble, un grand carré long, et occupent un espace de près de trois hectares. On entre dans une première cour plantée d'arbres, où se trouvent les casernes pour logements des ouvriers ; de là on passe dans une deuxième cour, où sont tous les magasins, les ateliers d'endalage, de gravure des cristaux, la forge, la menuiserie, la sidine, les bureaux, logements des directeurs, et féeries ; c'est de cette cour que partent tous les charnats quatre voitures pour conduire les produits fabriqués chez les divers marchands de Paris. Pour passer de la deuxième cour dans la troisième, on traverse une grande halle pour trois fours à verres à vitres, et les ateliers d'écléridie ; enfin dans la troisième cour se trouvent la halle à cristal, une autre halle pour la fabrication des verres d'optique, les ateliers de peinture sur verre, les ateliers pour la confection des creusets et des briques, la taille-rie et les magasins des matières premières. Les matières premières et combustibles sont amenés par la Seine dans une gare qui communique avec cette troisième cour, dans laquelle arrivent annuellement 60,000 hectolitres de charbon de terre, 4,000 stères de bois et 6,000 tonnes de sable, qui se transforme en verre dans les fournaies ardentes alimentées par ce charbon et ce bois ; 250 ouvriers environ sont occupés aux diverses opérations de cet établissement, et reçoivent un salaire qui varie de 75 centimes pour les enfants à 20 francs par jour pour certains ouvriers, et forme une dépense annuelle de 250,000 fr. environ.

Aucune fabrication n'est peut-être plus curieuse que celle du verre ; c'est certainement l'un de ses résultats les plus étonnants de l'industrie de l'homme, de produire avec du sable cette matière malléable, qui, sous la main de l'ouvrier, prend ces formes si élégantes des cristaux, ou devient une feuille plate de verre à vitre. Nous essayerons de donner quelques notions de cette fabrication.

Le cristal de roche, dont on cherche à imiter la limpidité, n'est autre chose que de la silice très-pure ; mais la température des fourneaux de verrerie n'est pas assez élevée pour liquéfier la silice et la rendre transparente ; il faut pour cela la mélanger avec d'autres matières : les alcalis et certains oxydes ont cette propriété ; ainsi, en exposant au feu un mélange de silice au sable, et de soude ou de potasse, on obtient du verre ; il paraît que la potasse produit du verre plus blanc que la soude, et on obtient surtout un verre plus blanc, plus brillant quand on fait un mélange de sable, de potasse et d'oxyde de plomb, appelé minium ; c'est ce dernier verre auquel on a donné le nom de cristal, et qui se compose ordinairement de 100 parties de carbonate de potasse, 200 parties de minium et 500 parties de sable. Pour faire les glaces, les verres à vitres, les verres bombés, on mélange ordinairement 100 parties de sable, 40 de sel de soude et 25 de craie ou de chaux. Pour opérer ces vitrifications, il faut des fourneaux et des creusets qui puissent supporter une température très-élevée, qu'on évalue de 1,200 à 1,500 degrés. Ces briques et ces creusets se fabriquent avec des argiles réfractaires que la verrerie de Choisy-le-Roi fait venir de Forges-les-Eaux et de Monterau. La confection des briques est très-simple ; on fait un mélange de terre réfractaire pilée et tamisée, et d'anciennes briques provenant de la démolition des vieux fours, pilées et tamisées, on ajoute de l'eau, et on pétrit ce mélange dans de grandes caisses avec les pieds, de manière à le rendre homogène ; puis on remplit de grands moules en bois, de la forme des briques que l'on veut obtenir, de ce mélange que l'on bat dans ce moule, de manière à le rendre le plus compact possible. On laisse sécher ces briques, avec lesquelles on construit les fours sans feu fait cuire ; à la partie inférieure de ces fours se trouve une grille d'environ 4 mètres de long sur 69 centimètres de large, sur laquelle se brûle le charbon. Des deux côtés de cette grille, s'élevaient les sièges d'environ 1 mètre de haut, où sont placés huit à dix creusets d'environ 70 centimètres de diamètre, enveloppés par la couronne à peu près sphérique du four, laquelle s'élève de deux mètres environ au-dessus des sièges. Cette couronne, outre les ouvertures qui se trouvent au-dessus de chaque creuset, et par lesquelles on renouvelle ou on travaille le verre, a en outre deux grandes ouvertures par lesquelles on entre les creusets, et que l'on bouche ensuite quand les creusets sont entrés, et de plus huit à dix petites cheminées en briques, qui se réunissent sous une grande hotte en tôle surmontant le four. Lorsque la construction du four est achevée, on commence à y faire un peu de feu aux deux entrées de la grille. Chaque jour on avance un peu le feu, on le rend plus intense, et ce n'est qu'au bout de dix-huit à vingt jours que le four se trouve cuit et à une température assez élevée pour recevoir les creusets qui ont été chauffés séparément dans des fours spéciaux. Un four à verre dure un an, tandis que les creusets ne durent guère qu'un mois ; il faut donc, quand ces creusets sont usés, les remplacer sans laisser refroidir le four ; c'est là une des opérations les plus pénibles de la verrerie. On chauffe les creusets neufs dans un feu spécial, et quand, au bout de quarante heures environ, ils sont au rouge blanc, on renouvelle, par ouverture d'une des grandes arêtes du grand four, on détache et on retire les creusets hors de service sur un outil appelé *diabie*, longue pince fourreau en fer, montée sur deux roues, puis

avec le même outil, on introduit l'un après l'autre les creusets neufs dans le four. Ces creusets, pour le verre à vitre, sont des vases légèrement coniques de 70 centimètres de hauteur et de 60 centimètres de diamètre, d'une épaisseur de 5 centimètres en haut et de 6 centimètres vers le fond ; il faut que la pâte en soit bien siccité, pour résister à la pression exercée sur ses parois par 500 kilogrammes environ de verre liquide. Si le creuset n'est pas fait avec soin, il peut crever dans le four, et alors on perd toute la matière enfoncée, et toute la part du combustible et des autres frais dépensés pour ce creuset ; la confection des creusets est donc une des opérations les plus importantes de la verrerie ; on les compose avec un mélange de terre réfractaire soigneusement triée, pilée et tamisée, et de la même terre brûlée ou de débris d'anciennes creusets pilés et tamisés, on pétrit le mélange ; le poliér en fait des rouleaux de 20 à 25 centimètres de long sur 4 à 5 de diamètre, avec lesquels il monte son creuset dans un moule en bois doublé de toile, en pressant les nœuds sur les angles et les battant avec une espèce de maillet ; l'une de nos figures représente cette opération. Quand le creuset est terminé, on demande le moule, qui est en trois ou quatre parties, et on laisse sécher le pot sur le même four où il a été fait. La fabrication des creusets pour le cristal est plus compliquée ; à cause de l'oxyde de plomb qui entre dans la composition, et qui serait désoxydé par la fumée de la houille, on est obligé d'avoir des creusets convertis en forme de cornue, dont l'ouverture est en dehors du four ; quand on a monté le creuset jusqu'à la hauteur du moule, on ferme la calotte et l'ouverture avec des petits rouleaux de terre qu'on ajuste ensemble en les pressant entre les deux mains.

Nos lecteurs sont donc initiés à la confection du fourneau et des creusets ; le four à verre à vitre est chaud et garni de ses 100 creusets. Les fondeurs enfoncent la composition dans les creusets avec de grandes pelles profondes en tôle. Au bout de quelques heures, ce premier enfournement a baissé ; on en fait un deuxième, puis au bout de quelques heures encore un troisième, enfin au bout de quinze ou dix-huit heures pendant lesquelles on n'a pas cessé d'augmenter la grille de charbon de terre, la fusion est complète, les creusets sont pleins de verre liquide visqueux. Alors on arrête la fonte, c'est-à-dire que les fondeurs diminuent l'intensité de la chaleur du four ouvrant les trous qui sont au-dessus des creusets et bouclant les cheminées ; pendant ce temps le verre s'épure, les bulles remontent à la surface, et on va appeler les verriers pour opérer le soufflage du verre. Chaque verrier doit vider un creuset ; l'opération du soufflage se fait au moyen d'un tube en fer appelé canne d'une longueur de 1 m. 60 environ et d'une grosseur de 2 centimètres dans toute la longueur, mais plus grosse à l'extrémité qui doit plonger dans le verre. Le gamin, ou aide du souffleur, fait chauffer l'extrémité de la canne, la présente à son maître, qui pince cette extrémité dans le creuset en la tournant ; il s'y attache une petite quantité de verre, il la retire du four pour laisser refroidir un peu ce premier verre, puis il le replonge en tournant, il fait ce qu'on appelle un deuxième enfilage de verre, puis un troisième, puis un quatrième s'il s'agit de souffler une très-grande feuille de verre ; pour des dimensions moyennes trois enfilages suffisent ; le souffleur rafraîchit sa canne avec de l'eau le plus près possible du verre pour pouvoir manœuvrer cette canne, puis il arrondit sa masse de verre en la tournant dans un tron pratiqué en un bloc de bois de poirier où le gamin verse un petit filet d'eau pour que le bois ne se carbonise pas ; quand le verre est bien arrondi, il commence à souffler par l'autre extrémité de la canne, il forme d'abord un col près de l'extrémité de la canne, puis un épaulement du diamètre qu'il veut donner au manchon, et il a formé ainsi une sorte de bouteille dont le col et le haut de l'épaulement sont si minces, le reste presque massif ; alors l'ouvrier réchauffe cette partie massive dans son fourneau, c'est-à-dire le trou au-dessus de son creuset, en tournant sa canne horizontalement sur un crochet de support qui est devant le four ; puis il continue à souffler en donnant un mouvement de balancier à sa canne, ou lui imprimant même plusieurs mouvements de moulinet complet ; il obtient ainsi un long cylindre ayant un col du côté de la canne et fermé de l'autre extrémité par une calotte sphérique. Il ouvre cette extrémité en y faisant appliquer par le gamin un peu de verre chaud et, bouclant la canne, l'air renfermé dans le manchon, dilaté par la chaleur s'ouvre un passage à l'endroit de moindre résistance où le gamin a appliqué du verre chaud et y fait un petit trou où le gamin introduit une des lames de ses ciseaux pour couper un tron régulier ; l'ouvrier réchauffe encore cette extrémité pour amener ce tron au même diamètre que le cylindre ou manchon, puis il détache ce manchon sur un chevalet en touchant le col de ce manchon avec un fer froid ; ce contact détermine une cassure du col et sépare ainsi le manchon de la canne. L'ouvrier vide ainsi son creuset en fabriquant 40, 50, 100 manchons, suivant la dimension et l'épaisseur qu'il leur donne, et il est vraiment surprenant de voir avec quelle précision les verriers exécutent des manchons d'une dimension et d'un poids donnés avec le seul secours de l'œil, qui acquiert, chez ces ouvriers, un sentiment d'appréciation mathématique.

Quand le creuset est vide l'ouvrier fait le rognage des manchons, c'est-à-dire qu'il coupe la partie qui est du côté du col pour en faire des cylindres parlés ayant aux deux extrémités une ouverture égale. Pour cela, il prend au bout d'une tige de fer une petite partie de verre chaud (il en reste toujours assez pour cela au fond du creuset), il étire ce verre chaud de manière à en faire un cordon de 5 à 6 millimètres dont il entoure le manchon à la place où il veut le couper ; le manchon se trouve ainsi fortement chauffé à cette place et si on y applique ensuite un fer froid, ou mieux un peu mouillé, la calotte se détache à l'endroit où on a appliqué le cordon de verre chaud. Ce manchon est ensuite tendu dans la longueur au moyen d'un fer rouge qui détermine cette fonte. Les manchons, ainsi rognés et tendus, sont portés dans l'écléridie ; on les introduit peu à peu dans un four dont la tempé-

rature est seulement suffisante pour les amollir et où ils se développent presque entièrement d'eux-mêmes ; seulement quand le manchon est à peu près développé, l'écléridie appuie sur toutes les parties un bloc de bois émanché d'une tige de fer pour rendre la feuille bien plane, puis il la pousse dans une autre case de ce four où règne une température moins élevée, où la feuille de verre acquiert assez de consistance pour être relevée en pile et placée sur un charriot qui s'éloigne peu à peu du foyer pour opérer un refroidissement progressif.

Dans les mêmes fours que le verre à vitre se font les verres bombés, ronds, ovales et carrés dont on comprendra bien vite la fabrication, d'après ce qui précède. En effet, un verre rond n'est autre chose qu'un manchon non ouvert à l'extrémité et dont on a élevé la calotte qui tient à la canne. Pour faire un verre ovale, on souffle d'abord un verre rond, on le réchauffe dans le four, puis on l'introduit dans un moule formé par deux planches épaisses tenues à égale distance déterminée ; le verre s'épauille ainsi sur deux faces ; pour les verres carrés, le moule est formé par quatre planches. On rogne ensuite la partie qui tient à la canne, comme on l'a fait pour les manchons de verre à vitre.

Autrefois les verres à vitre en France, se soufflaient en plateaux ronds ; l'ouvrier soufflait une grosse boule, on attachait l'extrémité d'une tige de fer garnie de verre chaud contre le bord de la boule opposée à la canne et on détachait cette boule de la canne en appuyant près de la canne un fer froid ; puis, cette boule chauffée dans un four, du côté ouvert, et la tige de fer livrée à un mouvement de rotation sur elle-même assez rapide, le trou se développait, toute la boule s'épauillait comme une tulipe et finissait par former un plateau rond. Mais il est clair qu'on ne pouvait pas obtenir ainsi de très-grands carreaux ; d'une part, la circonférence donnait de la perte ; d'autre part, le centre où avait été attachée la tige de fer ne pouvait donner qu'un carreau très-défectueux. (On voit encore quelques-uns de ces carreaux dans les campagnes.)

L'introduction du soufflage du verre à vitre en manchon a donc été un perfectionnement ; cette méthode nous est venue d'Allemagne, où elle était anciennement pratiquée ; vers le milieu du siècle dernier on a fait venir de Bohême des ouvriers, qui sont les pères de tous les ouvriers manchois de France ; leurs noms allemands indiquent encore aujourd'hui cette origine, ce qui tient à ce que les premiers vents ne voulurent pas former d'autres apprentis que leurs fils. Ceux-ci ont généralement maintenu cet usage qui, comme fait d'autres privilèges, ne tardera sans doute pas à disparaître ; car l'un de ses inconvénients est de faire entrer dans cette profession des jeunes gens qui n'y ont pas d'aptitude et qui ne sont toute leur vie que de mauvais ouvriers rebusés par toutes les verreries.

Quand les souffleurs de verre à vitre ont vidé leurs creusets, l'opération qui dure environ huit heures, on réchauffe le fer au degré de fonte ; les fondeurs reviennent et renfourment de nouveau ; il y a ainsi alternativement fonte et soufflage du verre.

Il n'en est pas de même pour le travail du cristal. La forme des creusets rendant l'opération de la fonte plus longue (environ trente-six heures), il y aurait beaucoup de temps perdu pour les souffleurs de cristal s'il fallait, après avoir vidé les creusets, attendre qu'ils fussent fondus de nouveau.

Dans le four à cristal, les ouvriers travaillent un seul creuset à la fois ; quand il est vide, le fondeur le remplit de nouveau, et aussitôt on en ouvre un autre que l'on travaille de même et ainsi de suite, de telle sorte que quand les ouvriers ont ainsi vidé successivement tous les creusets, le premier vidé se trouve refondu et prêt à être mis en œuvre. On travaille ainsi sans interruption depuis le lundi matin jusqu'au dimanche matin, et pour cela les ouvriers verriers sont divisés en deux brigades qui se relayent de six en six heures.

Si le soufflage des manchons est imposant par la dimension de ces grands cylindres de feu que l'on voit tourner autour des ouvriers d'un four de verre à vitre, le travail des ouvriers du cristal n'est pas moins étonnant par la précision et la variété des formes que l'on produit à l'aide d'outils bien simples. A voir les ouvriers moduler avec aisance ce cristal incandescent, il semble que rien ne doive être plus facile ; cependant il faut déjà une longue pratique pour savoir seulement obtenir un bout de la canne, cette matière si mobile quand elle sort du creuset. Aussi tous les ouvriers ont commencé leur apprentissage dès l'enfance comme aides ou *gamins*, terme consacré ; *petit gamin*, *grand gamin*, *deuxième souffleur*, *premier souffleur*, *ouvreur*, telle est la hiérarchie du four à cristal dont nous allons expliquer les fonctions en donnant la description de la fabrication d'une pièce assez compliquée, une aiguère à anses, par exemple.

Le deuxième souffleur prend une canne chauffée par le petit gamin, et cueille en plusieurs fois la matière nécessaire pour faire la pièce ; il arrondit son verre autour de l'extrémité de la canne en roulant cette extrémité sur une plaque de fonte une qu'on appelle *marbre* ; quand il a *marbré* son verre, il commence à souffler une sorte de boule un peu allongée, très-épaisse, et repasse la canne au premier souffleur ; celui-ci chauffe cette première préparation appelée *paraison*, puis continue à souffler et à marquer un col près de la canne en serrant cette partie de la *paraison* avec des pinces en fer, puis il jette un cordon autour de ce col au moyen d'un peu de verre chaud que lui apporte le grand gamin au bout d'une tige de fer appelée *cordeline* ; le grand gamin lui apporte ensuite, au bout de la cordeline, une autre partie de verre liquide qu'il attache l'extrémité opposée au col, et avec laquelle il forme le pied de l'aiguère ; il arrondit ce pied, puis le petit gamin présente l'extrémité d'une tige de fer appelée *pointil*, où est attaché un peu de verre chaud que le souffleur appuie contre le centre du pied, de manière à y faire, et appuyant fortement une pincette froide contre l'extrémité du col près de la canne, la pièce se détache ainsi de la canne et reste isolée par le pied à l'extrémité du pointil ; le petit gamin porte alors

la pièce à l'ouvreur, qui doit la terminer; et pour cela il réchauffe le col, lui donne l'évasement, découpe le bec avec des ciseaux; enfin le grand gamin lui apporte une petite pièce de la cordeline, l'ouvreur fixe l'extrémité de ce petit bâton de verre sur l'extrémité du col opposée au bec, puis, coupant



(Vue de la cour principale de la Verrière de Choisy-le-Roy.)



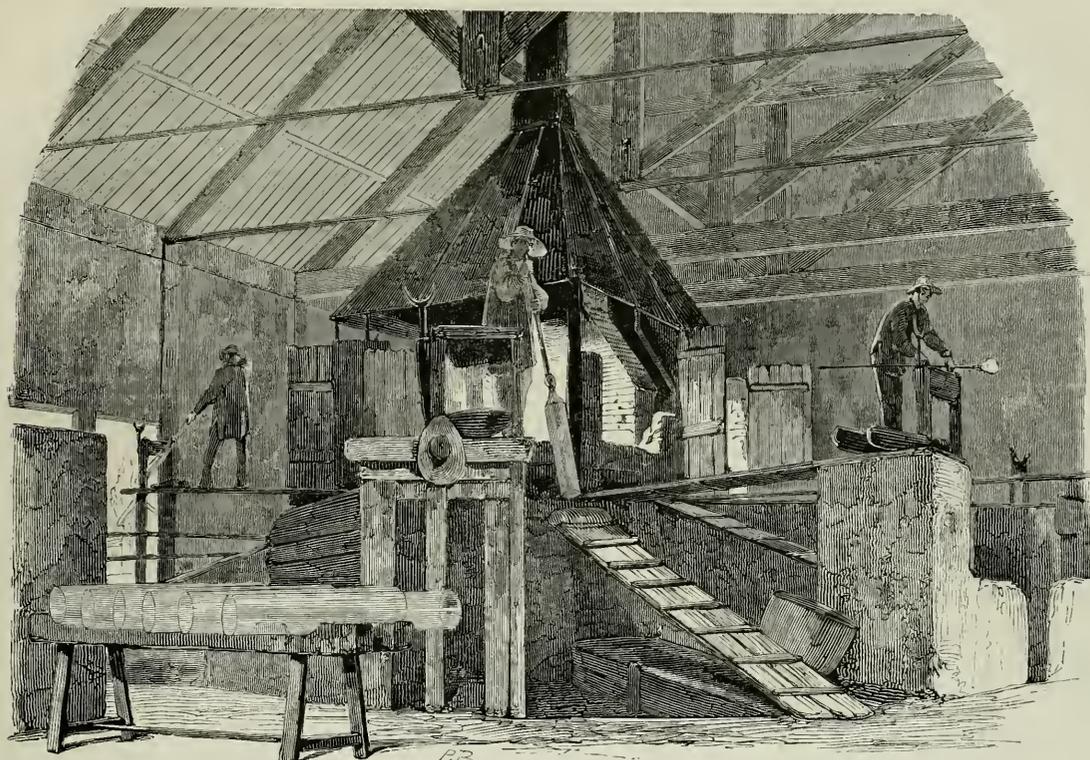
(Verrière de Choisy-le-Roy. — Le peintre sur verre.)



(Verrière de Choisy-le-Roy. — Le fabricant de creusets.)

avec des ciseaux l'autre extrémité de ce petit bâton près de la cordeline, il fixe cette autre extrémité sur le milieu du corps du vase, et l'anse se trouve ainsi formée; l'ouvreur lui donne en suite la grâce en se servant de sa petite pincette. Quand l'ouvreur a terminé sa pièce, le petit gamin lui apporte la suivante qui a été amenée au même point que la précédente par les souffleurs, de telle sorte que le temps de chacun se trouve toujours occupé, et le petit gamin porte à l'arche à cuire la pièce terminée; car, refroidie à l'air, elle ne tarderait

pas à se briser ; il faut un refroidissement lent pour que toutes les molécules puissent prendre leur retrait, et, pour cela, on met les pièces terminées dans un four qui est une gaine d'une dizaine de mètres, dans laquelle sont de petits chariots en fer ; l'extrémité de cette gaine où on met les pièces terminées est seule chauffée, de telle sorte qu'en tirant les cha-



(Vue intérieure de la Verrière de Choisy-le-Roy)



(Verrière de Choisy-le-Roy. — Verrier soufflant un manchon.)



(Verrière de Choisy-le-Roy. — Cristallier tournant une aiguë, etc.)

riots par l'autre extrémité, les pièces de cristal y arrivent à la température ordinaire.

Les ouvriers et souffleurs travaillent assis sur un banc

garni de deux bandes parallèles, sur lesquelles l'ouvrier pose sa came et la fait rouler de manière qu'en pressant avec ses outils sur la pièce mise ainsi en mouvement, elle est travaillée

comme sur un tour en l'air ; c'est cette opération qui est pleinement expliquée par la figure ci-contre.

Outre les pièces de cristal soufflées, dans lesquelles l'a-

dresser de l'ouvrier joue un grand rôle, on fait aussi des pièces moulées, telles que salières, corbeilles, etc., pour lesquelles il ne s'agit que de prendre du cristal dans le creuset au bout d'une tige de fer et de le laisser couler dans un moule en cuivre ou en fonte; puis, au moyen d'une pression exercée par un noyau intérieur de même métal, fixé sur un levier, on force le cristal d'entrer dans tous les détails d'ornements du moule; on enlève ensuite le noyau, on ouvre le moule, qui est ordinairement formé de quatre ou cinq pièces, et la pièce de cristal se trouve faite. La rapidité avec laquelle ces pièces se fabriquent explique leur bon marché. On ne peut pas mouler de cette manière des pièces fermées, telle que carafes, etc.; pour ces dernières, on les moule par le soufflage dans des moules également en fonte ou en cuivre, portant intérieurement les ornements qui doivent se reproduire sur la pièce et on ouvre ce moule quand la pièce est soufflée. Les dessins produits de cette manière ne sont jamais aussi nettement coupés que les dessins produits à froid au moyen de la taille; avec des moules contre lesquels le tailleur appuie la pièce qu'il veut tailler, on lui imprime divers mouvements, de manière à produire divers dessins. Le tailleur se sert d'abord d'une meule en fonte contre laquelle colle un sable dur pour ébaucher le dessin, puis il se sert d'une meule en grès pour adoucir son ouvrage, ensuite d'une meule en bois sur laquelle on met de la poudre de pierre-ponce mouillée, ce qui donne un premier poli, et enfin d'une meule en liège et de poudre d'élaïn pour achever le poli. La gravure des cristaux s'opère par des moyens analogues, mais avec de petites moules en cuivre sur lesquelles on met de l'émeri et de l'huile.

Nous pensons avoir donné assez de détails sur la fabrication du cristal pour le faire comprendre, mais toutefois nos lecteurs, qui n'auront fait que la lire, ne pourront se figurer à quel point la vie de ces opérations est magique. Nous allons à présent passer dans la salle à flint-glass dont la fabrication n'est pas très-curieuse, mais dont les résultats ont déjà été si utiles à la science et promettent encore des découvertes astronomiques si importantes, ainsi qu'on peut en juger par le rapport de M. Arago à la chambre des députés sur une somme de 94,000 fr., à allouer à l'Observatoire de Paris. L'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, pour donner une idée de la puissance de la lunette qu'il espérait faire construire, annonçait que le champ de cet instrument permettrait d'employer un grossissement de six mille fois, et ferait voir ainsi les montagnes de la lune comme le mont Blanc est vu de Genève.

L'objectif d'une lunette est composé de deux verres de densité différente dont la réunion produit l'achromatisme, c'est-à-dire détruit les couleurs d'arc-en-ciel que produisent les objectifs d'un seul verre. Les deux verres employés est en matière de verre à vitre, c'est le *crystal-glass*, l'autre, plus dense, est en matière de cristal et contient une assez grande quantité de plomb, c'est le *flint-glass*. C'est ce dernier verre qu'on a été bien longtemps à pouvoir se procurer pur, exempt de stries; on y est parvenu en fondant un creuset isolé dans un four, en remuant la matière, quand elle est en pleine fusion, avec un outil de terre réfractaire, c'est-à-dire de la même matière que le creuset, et laissant ensuite refroidir le four lentement en bouchant tous les orifices du four. Quand ce four est refroidi on retire le creuset, on divise le flint-glass en fragments que l'on examine avec soin pour rejeter ceux qui ne seraient pas tout à fait purs, et on repasse les autres à un four assez chaud pour les ramollir seulement et former des disques de divers diamètres dans des moules en terre réfractaire ou en fonte.

Cet atelier est celui qui recommande plus particulièrement la verrerie de Choisy-le-Roi aux savants. Il en est un autre que tous les artistes visitent avec un bien vif intérêt, c'est celui où se fabriquent les vitraux; ils ne doutent plus qu'on ne puisse rendre aux églises ce jour si harmonieux des vitraux où les fidèles lisent les pittoresques légendes des saints. La verrerie de Choisy-le-Roi a fait ses preuves dans l'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, près Rouen, dans la chapelle des dames-gard-malades de la rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris, dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Gervais et dans beaucoup d'autres.

Les artistes qui emploient la verrerie de Choisy-le-Roi font tous leurs efforts pour arriver à la hauteur de leurs devanciers du moyen-âge qui nous ont légué de si précieux modèles, et ils y parviennent sans doute. Quant aux moyens techniques, quant aux verres de couleur, nous n'avons rien à offrir aux anciens, on peut même dire qu'on les a surpassés pour la variété des nuances. Nous ne dirons que quelques mots de ces moyens techniques employés sur une grande échelle à la verrerie de Choisy-le-Roi, où se trouve le plus grand atelier de vitraux qui existe. Le personnel se compose de dessinateurs, de coupeurs de verre, de peintres, de chauffeurs de moufle et de nettoyeurs en plomb. Les dessinateurs disposent leur carton de grandeur d'exécution, de manière à indiquer par des traits tous les plombs qui relient entre eux les divers morceaux de verre de couleur dont se composeront les figures et l'ornementation du vitrail. Le sujet doit être composé de manière à se déverser dans le plus grand nombre de morceaux possible; on dispose les draperies et les ornements en conséquence. Les dessinateurs indiquent en outre sur le carton la couleur des morceaux de verre. Alors les coupeurs de verre coupent au diamant tous ces verres de couleur teints dans la masse par des oxydes métalliques et qui sont en conséquence inaltérables. Nous disons en passant que le bleu est produit par l'addition du cobalt à la composition ordinaire du verre. Le jaune est produit par l'arsenic, le violet par le manganèse, le vert par le cuivre, le rouge par le cuivre et le fer. Quand les verres sont coupés suivant les traits du carton; ils sont remis aux peintres qui peignent les ombres et les fils avec une couleur vitrifiable; ils peignent de même les figures et les ornements, puis on passe tous ces morceaux de verre au feu du moufle, et quand la couleur d'émail des ombres et des ornements est fixée par le feu, les nettoyeurs en plomb prennent ces verres et les assemblent dans des baguet-

tes de plomb à rainures qui suivent tous les contours des verres et que l'on soude à tous leurs points de rencontre avec une soudure à l'étain. Alors le vitrail n'a plus qu'à être consolidé lors de la pose par de petites tringlètes transversales que l'on fixe avec des attaches au vitrail.

Tel est le mécanisme de cet art assez simple, et dans lequel cependant il y a bien des détails d'exécution qui doivent être coordonnés avec un soin extrême et minutieux pour arriver à la perfection des résultats et à la modération des prix, double mérite atteint par la verrerie de Choisy-le-Roi, sous la direction de M. Bontems, auquel cet établissement doit sa prospérité et l'art, du verrier ses plus intéressants perfectionnements.

Adjudication des chemins de fer du Nord.

Mardi dernier, 9, à deux heures et demie, suivant l'avis précédemment publié, il a été procédé, au ministère des travaux publics, à l'adjudication du chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique, avec embranchement de Lille sur Calais et Dunkerque, et à celle du chemin de fer de Fampoux à Hazebrouck.

Pour la première, la seule importante de ces deux lignes, la Chambre, après une assez longue hésitation, avait assigné à la concession un maximum de durée de quarante et un ans, qu'il était loisible encore au ministre d'allonger. Par suite de la fusion opérée avant l'époque fixée pour le dépôt des listes entre toutes les compagnies qui s'étaient formées dans le but plus ou moins sincère de soumissionner cette ligne, une seule compagnie, représentée par MM. de Rothschild frères, Hottinguer, Ch. Lafite, Blouin et Cie, s'est présentée. Elle a offert un rabais de trois ans sur la durée de la concession consentie par la Chambre, et M. le ministre ayant déclaré qu'une durée de jouissance de trente-huit ans était inférieure un chiffre maximum qu'il avait fixé dans un paquet cacheté, cette compagnie a été déclarée adjudicataire.

Pour la seconde ligne, dont la concession, aux termes de la loi, ne pouvait dépasser soixante-quinze ans, deux compagnies se présentaient; celle à qui venait d'être adjugée la ligne principale et une autre compagnie représentée par M. O'Neil. La première a offert un rabais de trente-sept ans, la seconde a porté le sien à trente-sept ans et quarante-neuf jours. En conséquence, cette dernière a été déclarée concessionnaire avec jouissance de trente-sept ans trois cent-seize jours.

Ces adjudications nouvelles nous fournissent l'occasion de donner la statistique détaillée des lignes en exploitation et des lignes en cours d'exécution :

LIGNES EN EXPLOITATION.

Lignes.	Longueur.	Durée de la concession.
Andrézieux à Rosme, 68 kilom.	Perpétuelle.	
Bordeaux à La Teste, 52	70 ans.	
Montpellier à Cette, 27	99	
Mulhouse à Thann, 19	99	
Paris à Orléans, 155	99	
Rouen, 157	99	
Saint-Germain, 20	99	
Versailles (R. D.), 19	99	
Versailles (G. G.), 18	99	
Saint-Etienne à Lyon, 60	Perpétuelle.	
Strasbourg à Bâle, 140	99 ans.	
Gard et Grand-Combe, 81	Perpétuelle.	

LIGNES EN COURS D'EXÉCUTION CONCÉDÉES DE 1842 à 1845.

Lignes.	Longueur.	Durée de la concession.
Amiens à Compiègne, 120 kilom.	99 ans.	
Avignon à Marseille, 116	75	
Embranchement sur Aix, 24	45	
Centre (G.), 80	99	
Section de Vierzon, 229	40	
Montreuil à Troyes, 102	73	
Orléans à Bordeaux, 490	27	
Section de Tours, 120	99	
Paris à Sévres, 11	50	
Louen au Havre, 88	97	
Embranchement sur Dieppe, 50	95	
Embranchement sur Fécamp, 21	45	
Paris à la frontière du Nord, 485	58	
Fampoux à Hazebrouck, 51	57+516 j.	

Les lignes et embranchements, votés dans la session de 1845, et que M. le ministre va avoir successivement à adjudger, sont ceux de Creil à Saint-Quentin, de Paris à Lyon, de Lyon à Avignon, de l'embranchement sur Grenoble, de Corbeil à Melun, de Tours à Nantes, de Paris à Strasbourg, de l'embranchement sur Reims, de l'embranchement sur Metz, du prolongement sur Sarrebruck; en tout 15 lignes ou 2,408 kilomètres.

Les inconvénients qui peuvent résulter de la fusion des compagnies, les dangers qu'une concurrence effrénée ferait, d'autre part, courir au crédit public, rendront assez délicat l'accomplissement de la tâche de M. Dumon. Mais, nous sommes porté à le croire, ces embarras seront les derniers. Il est évident pour nous que l'intimité des adjudications quand elles n'offrent pas des inconvénients plus graves encore, sera reconnue par les Chambres, et que si elles persévèrent malheureusement à repousser l'exploitation par l'Etat, elles recourront du moins, dans la session prochaine, à une concession directe, le moins mauvais, selon nous, de tous les expédients.

Rosa et Gertrude.

[(Suite. — Voir tome V, pages 362, 378, 391, 406, 426 et tome VI, page 6.)]

XXVIII.

Le jour suivant, comme je vais de bonne heure à mes visites de paroisse, je rencontrai dans la rue l'un des petits Miller qui s'en allait à l'école. « Eh bien! mon enfant, lui dis-je, vous êtes rentrés bien tard hier au soir? » C'est, répondit-il, qu'on a fait une belle partie de montagne. « Il me fit alors le récit des amusements de la journée, du bon diner que l'on avait trouvé si-bien, enfin des collations et de crème, de la bière et d'autres boissons, que l'on avait consommées le long du chemin. « C'est, ajouta-t-il, le monsieur qui a été absent des Miller, et indépendamment du plaisir que j'étais allé à apprendre qu'ils avaient pu mécompter mes avis rochers, au point d'accepter de semblables politesses de la part du jeune monsieur, ce fait de leur liaison désormais constante avec un homme si dangereux m'a causé la plus vive alarme. Qu'allaient devenir en effet s'il était entré parvenu à se mêler des intelligences jusque dans la maison où j'avais placé les deux jeunes dames qui étaient l'objet de ses ardeurs convoitises et de ses manœuvres furtives tantôt d'incroyable audace, tantôt de souplesse astucieuse? Resolu aussitôt de prendre à tout prix telles mesures qu'il conviendrait, je fis treuve pour l'instant à mes visites, et ayant rebroussé chemin, je me dirigeai droit sur l'atelier de Miller. Je n'y trouvai qu'un ouvrier qui me dit que son maître n'était pas encore descendu son ordinaire, en sorte que, de plus en plus inquiet, je montai en toute hâte à l'appartement.

C'est la femme Miller qui vint m'ouvrir. Dès l'abord elle me parut réservée, mais quand nous nous trouvâmes dans la cuisine, je crus remarquer alors que, surprise par ma venue qui ne l'aurait jamais sur cette heure-là, elle avait, en me voyant, comprimé et essuyé précipitamment des larmes qui elle était en train de verser. « Qu'y a-t-il, madame Miller? lui dis-je; puis, pour lui égarer la tentation de mentir: « Serait-ce que déjà le contact avec les vicieux a fait précéder le vice dans votre maison? Je sais votre équipe de bien, par votre petit garçon, et d'ailleurs pendant que vous profitez ainsi le jour du Seigneur, j'ai dû héler-voilà vos pensionnaires qui se trouvaient mis à la rue. » Alors se penchant à ce dernier reproche, elle m'expliqua, la femme Miller me protesta qu'en ceci il n'y avait rien de leur faute, puisque, étant partis de bonne heure, après avoir laissé dans la maison les choses dont ces dames pourraient avoir besoin, et leur diner tout préparé, ils n'avaient certes pas pu s'imaginer que l'une d'elles était malade, et toutes les deux ne sortant jamais, elles iraient choisir tout exprès, pour se mettre en campagne, le seul dimanche de l'année où eux, les Miller, s'étaient accordé la récréation d'une pauvre petite partie de plaisir. « Parvenu en effet, repris-je en l'interrompant, puisqu'elle est siôt suivie de pleurs. Au surplus, est Miller, c'est à lui que je voudrais parler? — Il est à son atelier, » répondit-elle.

« Femme Miller, lui dis-je alors, quand vous parlez ainsi, il est heureux, n'est-ce pas, que vos enfants ne se trouvent pas dans la cuisine, sans qu'ils apprendraient par l'exemple de leur propre mère comment on ment devant le Seigneur. Miller n'est pas à son atelier; il n'y est pas même descendu aujourd'hui, et rien qu'à votre air, à vos paroles, à vos larmes que vous avez essayées en me voyant, je parierais, moi, que quelque honte bien légitime vous porte à vouloir me cacher où il est. — C'est vrai, » dit-elle alors, vaincue par mon reproche, car cette femme, si elle était taillie, n'était pas déshonrée. « Qu'a-t-il donc fait, femme Miller, et dites-moi tout, puisqu'ainsi bien, frairie comme vous l'êtes, l'amitié de votre pasteur pourra, je le vois, vous devenir de bon secours. » Alors elle me conta en sanglotant que, pour la première fois de sa vie, son mari s'était trouvé ivre la veille au soir; qu'à cause de ses enfants, devant lesquels il proférait des discours affreux, et aussi dans la crainte qu'il n'effrayât ces dames par quelque scandale, elle avait dû le laisser dans une petite chambre de Chêne où il avait passé la nuit; qu'avec malin il était arrivé au bois sombre et colere, et qu'un premier mot de reproche qu'elle avait hasardé de faire entendre, il s'était jeté sur elle et l'avait maltraitée; qu'alors, pour éviter du bruit, elle s'était réfugiée dans la cuisine où elle était effectivement à verser des larmes au moment où j'avais frappé la porte. « Après s'être sondage par ce récit, la femme Miller se tut, et elle continua de pleurer sans contrainte.

« Hélas! ma pauvre dame Miller, je vous l'avais dit, et le psamme vous l'avait dit avant moi :

« Heureux celui qui fait des vicieux
« Et le commerce et l'exemple odieux... »

Mais, comme tant d'autres, vous avez voulu compter sur vos lumières, sur votre force, sur votre sagesse mondaine, oubliant qu'il n'y a de lumière, de force et de sagesse qu'en la loi de Dieu, et que quoiqu'on a cesse de s'y cramponner au milieu de ce déluge de perversités et de corruptions qui inonde la terre, bientôt flote, se débat, si encore il ne se noie. Je parlerai à Miller; mais faites-moi, quant à vous, le serment devant Dieu de ne plus revoir jamais le méchant qui hier vous a souillés du venin de sa société et de ses bienfaits, comme aussi de traire auprès de moi ses démarches, quelque insignifiantes qu'elles puissent vous paraître, si j'avais qu'il n'y eût pas de nouvelles. Car, de mon côté, je vous assure bien qu'un premier manque de droiture à cet égard, soit de votre part, soit de celle des vôtres, immédiatement je res-

tire ces dames du sein d'une famille empoisonnée, et rompt avec vous tous, femme Miller, je vous abandonne avec mépris à ce loup ravisseur, puisque vous auez volontairement, et sans excuse, préféré sa garde perdue à celle du berger fidèle ! » Sainement épouvantée par ces paroles, la femme Miller me fit un grave serment, et comme elle me suppliait avec sanglots de ne jamais l'abandonner. « Cela, lui dis-je, dépendra de vous. Dans quelle intention ce monsieur vous a-t-il traités hier ? »

Alors elle me conta que ce monsieur avait fait travailler son mari, celui-ci s'était insensiblement trouvé en relation avec lui sans qu'il y eût de sa faute, et que de petits cadeaux qu'il lui avait faits ensuite aux enfants, et que de petits cadeaux faits à la voir de plus en plus avec plaisir jusqu'à ce qu'enfin, se trouvant sur son départ, il était venu le samedi régler son compte, et leur proposer de les réveiller le lendemain en famille, et à Salève, parce qu'il voulait avoir vu cette montagne avant de quitter le pays. On du reste il ne les avait plus tout entretenu de ces dames depuis quelques jours, si ce n'était une seule fois, pour dire qu'il avait aimé l'une d'elles, mais que c'était folie de se faire du tourment pour des beaux yeux, et qu'à Paris, où il va se rendre, les occasions ne lui manqueront pas pour faire un mariage bien plus brillant que celui où l'amour avait été près de l'engager. « A Paris ? interrompis-je. — Oui, à Paris. C'est là tout, continua-t-elle, et c'est bien trop, puisque j'ai eu ce cruel opprobre de voir Miller pris de vin, et mes enfants témoins, comme ceux de Noé, de l'ivresse de leur père ! — Et vous êtes bien sûre qu'il part ? — Si sûre que Miller est chargé de lui acheminer au plus tôt ses meubles à Paris. — A Paris ? — Oui, à Paris, mon bon monsieur Bernier. »

Là-dessus je quittai la femme Miller, bien convaincu de la sincérité de son récit, mais tristement persuadé, à cause de ce mensonge d'un voyage à Paris, quand j'avais vu de mes propres yeux le passe-port visé pour Bâle, que tous ces propos, et peut-être cette partie de montagne aussi, recouvraient quelque nouveau stratagème. Je me rendis ensuite auprès de ces dames pour leur recommander de redoubler de vigilance, et en même temps pour les presser de ne livrer les lettres qu'elles devaient avoir écrites pour leurs familles. Mais à cause de leur méseventure de hier, elles n'avaient pu se trouver libres pour le jour fixé, et elles venaient seulement de se mettre à l'encre. Je les exhortai donc à terminer sans découragement, et pour éviter de leur faire perdre du temps, je les quittai presque aussitôt après leur avoir fait ces recommandations.

XXIX.

Ce même jour, à dîner, mon fils m'apprit qu'ayant en l'occasion d'accompagner moi de ses camarades à l'hôtel où j'avais retiré ces dames, tout en l'atendant, il avait aperçu le jeune monsieur qui s'occupait de préparatifs de départ, et qu'ayant fait quelques questions à ce sujet, on lui avait dit qu'en effet il devait quitter l'hôtel dans la journée de vendredi. Comme tout ceci se faisait publiquement, force me fut bien de croire à la réalité de ce départ, et je ne conservai plus d'inquiétude qu'au sujet de ce bruit intentionnellement répandu que le jeune monsieur partait pour Paris, tandis que j'avais vu son passe-port visé pour Bâle.

Après dîner j'écrivis ma lettre aux parents de Rosa et à ceux de Gertrude, puis je sortis pour reprendre le cours de mes affaires qui avait été si malencontreusement interrompu. Je trouvai qu'un de mes paroissiens que j'aimais était mort le matin, et si je n'eus point à regretter comme pasteur de ne l'avoir pas assisté ses derniers moments, c'est qu'il était de ceux-là qui, en quelque temps que ce soit, se trouvent coints et prêts à comparaître. Tout-fois, cette terrestre séparation d'avec l'un de mes bien-aimés me fut douloureuse, et en le rapprochant d'impressions bien douces, il me sembla comme si le bon grain s'en allait d'autour de moi pour ne laisser derrière que l'étrange Emu à ces pensées, j'enfrais dans une allée, et j'y donnai quelques instants cours à mes larmes.

Depuis, lorsque, vers huit heures du soir, je rentrai chez moi, j'y trouvai sur ma table deux cartes de visite où je lus : « Le baron et la baronne de Bulou. » Ne sachant que penser au sujet de cet incident, car je suis l'homme du monde qui est d'ordinaire le plus à l'abri de ces distinctions, j'allais me forger l'idée de quelque machination nouvelle qui se rattachait aux stratagèmes du jeune monsieur, lorsque la vieille qui fait notre petit service accourut dans ma chambre pour me dire que déjà par dix fois on était venu de chez le Miller pour me chercher de la part de ces dames. Je n'en fus que plus convaincu qu'il s'était passé quelque chose de fâcheux, en sorte que, reprenant aussitôt ma canne et mon chapeau, je redescendis précipitamment dans la rue et je courus chez les Miller.

Cy fut cette fois Gertrude et Rosa qui, de leur chambre, ayant entendu le coup de cloche, accoururent pour m'ouvrir. Tout à la fois elles me prodiguèrent des caresses, elles renouèrent Dieu, elles me montraient une lettre, elles me parlaient d'un baron, si bien que je leur dis : « Êtes-vous folles, mes enfants ? » Alors m'entraînant dans leur chambre, et après que j'eus insisté pour qu'elles ne parlissent l'une après l'autre, elles me contèrent en somme que l'un des amis du comte, le baron de Bulou, était arrivé déjà hier au soir à Genève avec madame son épouse ; qu'après avoir fait toute sorte de recherches pour découvrir leur demeure, il avait enfin été mis sur la voie par la nièce des Miller qui était employée dans une boutique de modes où la baronne était entrée pour s'y commander un chapeau ; qu'introduit enfin auprès d'elles, le baron leur avait remis une lettre du comte, et qu'à l'arrivée de cet instant elles avaient perdu la tête de joie, de bonheur, de félicité incomparable. Ici Rosa, retombant dans ses transports de tout à l'heure, se mit à baisser tout à tour la lettre, Gertrude et moi-même. « Mais encore, repris-je, que dit-elle, cette lettre, mon enfant ? » Alors elle me la fit lire tout en-

tière. Le comte, dans un style qui, pour l'ardeur et la tendresse passionnée des expressions, était tout à fait à l'union de ses sentiments de Rosa, lui marqua que, à peine arrivé à Hambourg, il y avait été atteint du typhus qui désolait cette ville, et qui durant plusieurs semaines, son état avait été si grave, qu'on avait dû ne pas lui remettre les lettres qu'elle lui avait écrites ; qu'à peine convalescent, il les avait dévorées tentes à la fois pour ne pouvoir néanmoins, à cause de sa faiblesse excessive, répondre qu'à quelques-unes des plus récentes. Cette réponse à des particularités dont plusieurs étaient inconnues au comte, et que ne pouvant au gré de son cœur ni voler la rejoindre, ni supporter une plus longue séparation, il se déclara à l'accepter de ses amis le baron et la baronne de Bulou l'offre qu'ils lui avaient faite des premiers jours de sa maladie de venir à Genève pour les y chercher, elle et Gertrude, et pour les ramener auprès de lui ; que le baron lui remettrait tout l'argent dont elle devait avoir un pressant besoin, et qu'elle voulait bien le prodiguer plutôt que de retarder d'un jour, d'une heure, son arrivée auprès de lui. Le reste de la lettre était employé tout entier en traits de tendresse aussi peu mesurés que ce dernier, et un post-scriptum contenait, outre quelques nouvelles indirectement obtenues des deux familles de Rosa et de Gertrude, le désir exprimé par le comte de quitter Hambourg aussitôt qu'il serait suffisamment rétabli pour cela, et de se rendre directement auprès d'elles pour implorer leur pardon et pour lier une réconciliation qui manquait seule à son bonheur.

Quand j'eus achevé cette lecture : « Eh bien, mes chères enfants, leur dis-je alors, voici la délivrance, et il en était temps ! Que je me réjouis donc avec vous, et que surtout j'insiste, dans ce moment de bonheur, où il semble que la Providence, après vous avoir éprouvés, pour votre bien, veuille vous rendre toutes ses faveurs à la fois, pour que, religieusement persévérantes dans vos bonnes résolutions et en commun avec le comte, qui, je le vois avec une douce satisfaction, en a nourri et formé de parcelles de son côté, vous n'avez ni trêve, ni joie, ni sécurité, avant d'avoir porté aux pieds de vos parents l'hommage de votre profond repentir, et la demande respectueuse qu'ils veulent bien compter encore assez sur votre filiale tendresse pour vous permettre de rentrer en grâce auprès d'eux. Alors, alors seulement, Gertrude, Rosa, vous que j'aime tout en vous trouvant coupables, vous que je bénis, tout en vous sachant rebelles, je vous accorderai ma pleine estime, et, au nom du Seigneur, ce baptême d'honneur et de vertu qui, l'autre jour encore, vous semblait si digne d'être obtenu. » Là-dessus je les baisai chacune sur le front, pendant que, profondément touchées de mon discours, elles inclinaient aux larmes ingénues de la gratitude les plus saintes promesses qu'il ne tiendrait pas à elles qu'elles pussent m'écrire avant peu de temps la bienheureuse annonce de leur entière réconciliation avec leurs familles.

Après cela, nous parlâmes de l'époque de leur départ. Leur propre impatience et celle du baron lui-même, que ses affaires rappelaient à Hambourg, militaient en faveur du terme le plus rapproché ; aussi, déjà durant la visite, l'on avait parlé du surlendemain, mercredi, mais la baronne avait insisté pour que l'on différât jusqu'à jeudi. Je leur dis à ce sujet que, quelque intéressé que je fusse à jurer le plus longtemps possible de leur société, dont la privation allait m'être cruelle, je les encourageais néanmoins à partir au plus tôt, qu'elles fissent donc leurs préparatifs à cet effet, et jusqu'à ce que, en réglant leur compte avec les Miller, et qu'au surplus, en allant rendre au baron sa visite, j'aurois soin d'insister moi-même sur la convenance de hâter leur départ. Elles firent bien réjouies de voir que mon opinion s'accordait ainsi avec leur désir, et après qu'elles m'eurent demandé la grâce que mon fils voulait bien les accompagner le lendemain dans la ville pour y faire quelques emplettes, je leur demandai moi-même celle de me les retirer. Elles y consentirent à regret et en me comblant des plus vils témoignages de reconnaissance et d'affection.

XXX.

Cet incident insouhaité rendit inutile, et peut-être inopportuniste, l'envoi de nos trois lettres, car il y avait en effet plus d'avantages à espérer des avances expressément et directes que le comte se proposait de faire, qu'il ne pouvait y en avoir à ce que je visse me placer officieusement entre les deux familles et leurs enfants. D'ailleurs nos lettres, outre qu'elles faisaient allusion à une situation de détresse et d'abandon qui n'existait plus, auraient par cela même le désavantage de faire paraître la démarche des deux dames comme étant le résultat forcé de la nécessité, et non comme étant celui d'un mouvement de repentir spontané et de retour volontaire. Je renonçai en conséquence à faire partir nos trois lettres.

Dans la journée, je me rendis à l'hôtel de la Balance, où était logé le baron, et je fus introduit auprès de lui. C'était un homme du grand monde, âgé d'environ trente-cinq ans, de manières assez courtoises, et qui m'exprima en termes fort respectueux, tant en son non personnel qu'au nom du comte, la reconnaissance dont il était tout les deux pénétrés au sujet des égards et de la protection dont j'avais entouré les deux jeunes dames. De mon côté, je lui témoignai que j'étais heureux de leur avoir rendu quelques services dont elles s'étaient montrées tout à fait dignes par l'humilité de leurs sentiments et par la confiance dont elles avaient fait preuve envers moi ; puis, passant à leur situation à l'égard de leurs familles, je déclarai avec franchise que je serais pour elles ces services, si la suite me montrait que je les eusse rendus à deux jeunes personnes capables de demeurer volontairement dans cette situation à la fois irrégulière selon le monde et coupable devant Dieu. Le baron, m'interrompant alors, marqua une entière conformité d'opinion avec moi sur ce point important, et il m'assura, en confirmation de ce que j'avais appris par la lettre, que le comte était résolu de travailler avant toute chose à faire cesser cette situation, et que

c'était là, à côté de l'impatience bien naturelle où il était de revoir son épouse, le principal motif qui l'engageait à renouer, pour la faire revenir à Hambourg, au projet précédemment formé d'un voyage en Italie.

Ces déclarations me causèrent une agréable satisfaction. Passant ensuite à un autre sujet, je parlai du départ, en manifestant le regret que madame la baronne ne fût pas présente pour donner son avis et pour faire prévaloir ses convenances. « Par malheur, me dit-elle, elle se trouve être un peu indisposée aujourd'hui, sans quoi elle serait déjà venue pour joindre ses remerciements aux miens ; mais qu'à cela ne tienne, monsieur, Paris de la baronne c'est de partir mercredi soir, ou en core mieux jeudi de grand matin. Je crois qu'il est plus prudent de prendre des à présent ce dernier parti, et dans ce cas-là, nos deux jeunes dames se transporteront la veille à l'hôtel. » Ce point réglé, je me levai, et après avoir répondu de mon mieux au salut cérémonieux du baron, je sortis de l'hôtel.

Tout en cheminant je rendais grâce à Dieu de ce qu'on amenant ainsi à point nommé la délivrance de mes jeunes protégées, il me délayait moi-même de sollicitudes qui n'auraient pu que devenir de jour en jour plus cruelles, lorsque, ayant rencontré Miller qui revenait de conduire les meubles à l'entrepôt du roulage, j'appris de lui que tout à l'heure le jeune monsieur avait pris en chaise de poste la route de Paris. « C'est heureux pour moi comme pour vous, ajouta Miller d'un air ouvert qui me fit plaisir, car, que sais-je, moi ! n'aurait entraîné cette connaissance ! Pardonnez-moi ma faute, monsieur le pasteur, et comptez qu'en votre point pour longtemps. » Cette nouvelle, comme on peut le croire, vint compléter la satisfaction que j'éprouvais déjà en effaçant jusqu'aux derniers vestiges de la crainte que m'inspirait la présence du jeune monsieur à Genève, et que mes deux jeunes dames s'y trouvaient encore. Et comme j'avais continué de cheminer, je les aperçus elles-mêmes qui, en compagnie de mon fils, s'achetaient aussi des chapeaux de voyage dans la même boutique où s'était pourvue la baronne. J'y entrai aussitôt afin de les prévenir de ce qui venait d'être réglé entre le baron et moi au sujet du départ. La nièce des Miller, qui se trouvait présente, demanda à cette occasion si elle devait adresser une note à part pour le paiement de ces deux chapeaux, ou si il était indifférent qu'elle les portât en compte sur la note de la baronne. « Cela n'est point indifférent du tout, reprit Rosa de son côté, car pour l'heure, ma chère Louise (c'était le nom de cette jeune fille qu'elles avaient vu quelquefois chez les Miller), tous nos fonds sont encore entre les mains du baron, et nous serions trahis sans en être avertis de nous payer. » Là-dessus nous sortîmes ensemble de la boutique, et après que j'eus achevé de rendre compte à ces dames de ma visite au baron, je les laissai poursuivre le cours de leurs emplettes, pour reprendre moi-même celui de mes affaires.

XXXI.

Le lendemain, en me levant, je trouvai sur ma table deux chaînes d'or et un billet ainsi conçu :

« Mon cher monsieur Bernier,

Les deux chaînes que vous trouverez ci-jointes ont été jusqu'ici entre Gertrude et moi l'emblème de l'amitié qui nous lie ; c'est le vœu commun de nos cœurs qu'elles deviennent désormais celui de l'affection reconnaissante qui nous liera jusqu'à notre dernière soupir à vous et à monsieur votre fils. Faites-nous donc la grâce de les accepter à ce titre.

ROSA et GERTRUDE. »

Je regrettai que ces dames eussent jugé à propos de nous faire un présent à mon fils et à moi, mais je ne fus qu'un instant bien touché des témoignages excessifs et toutefois sincères dont elles le faisaient accompagner. Tout aussitôt mon fils se rendit chez elles pour leur marquer, en mon nom et au sien, nos sentiments de gratitude. En y arrivant, il trouva que leurs valises avaient déjà été transportées à l'hôtel, et qu'elles-mêmes, après avoir achevé de régler leurs comptes avec les Miller, s'occupaient de faire quelques petits cadeaux aux enfants, et un gros de lardes à leur mère. Après quoi, prenant congé de leurs larmes, elles prièrent mon fils de vouloir bien les amener d'abord auprès de moi pour me faire leurs adieux, et d'ajouter à cette grâce celle de les conduire ensuite à la Balance. Tout à l'heure donc je reçus leur visite. Elles étaient, comme il est naturel, remplies de joie et brillantes de gaieté, jusqu'à un moment où il fallut nous séparer. Alors leurs larmes coulerent. Après leur avoir donné mes derniers avis, je les baisai tendrement, et elles sortirent avec moi.

Quand elles se furent éloignées, ce fut à mon tour de donner cours à quelque attachement. Sans doute, et je m'en aperçois chaque jour davantage, l'âge, la sensibilité nous rendent moins maîtres, aux émotions qui se rencontrent, de contenir nos pleurs ; mais sans doute aussi les services attachent à ceux à qui on les a rendus ; l'adversité, chez ceux qu'elle aendé, intéresse à juste titre ; l'affection et les caresses de cœurs ingénus sont données à l'arcté, et à toutes ces causes j'éprouvais ce même vide douloureux que me visiste quand je perdis celles de mes oncles qui m'ont donné à la fois de la besogne et du contentement, de l'inquiétude et d'un juste espoir. J'ouvris l'Évangile, et après que je m'y fus familiarisé par quelque lecture, j'adressai à Dieu une fervente prière pour qu'il daignât protéger et prendre sous sa garde les deux jeunes amies que je venais de voir bien probablement pour la dernière fois.

R. TOPFFER.

(La suite à un prochain numéro.)

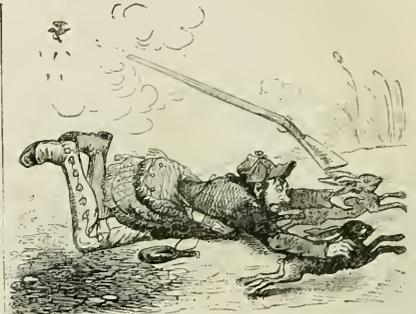
Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur connu.



Le fameux baron de Crac, en bécoté sur le bord d'un éang, tue trois canards sauvages et une bécasse d'un seul coup de fusil.



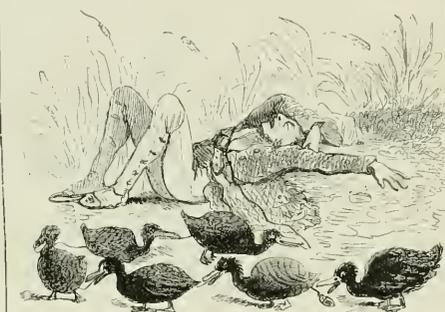
En retirant de l'eau la tête assée, le baron de Crac enlève une carpe que l'oiseau avait perforée de son bec.



Et so-tant de l'eau, le baron de Crac tombe les deux mains sur deux heures qui se sauvaient, et son fusil qui j'art tue une porrix.



Sorti de l'eau, le baron de Crac vide ses bottes et en retire une future. Ce qu'il y a de singulier dans l'aventure, c'est que le baron était entré dans l'eau avec des goûtes et qu'il s'en retire avec des bottes.



Pendant le baron de Crac, voulant attraper un canard sauvage, attache un gland à l'extrémité d'une corde nouée autour de son corps. Les canards avalent le gland l'un après l'autre, et au lieu d'un canard il en prend cent.



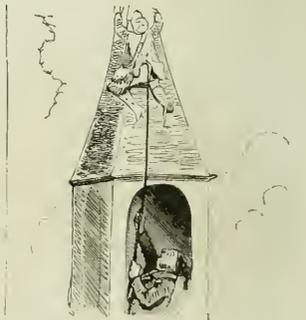
Le baron de Crac s'étoit réveillé en sursaut, les canards effarés s'envolent.



Et ils enlevèrent le baron de Crac à 50 337 mètres au-dessus du niveau de la mer.



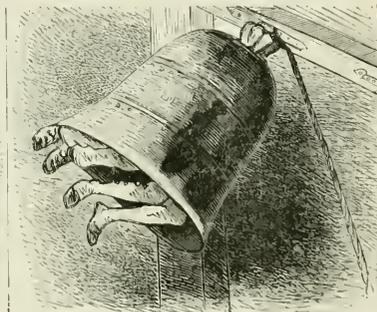
Houressement M. le baron de Crac, étant redescendu, rencontra en chemin le clocher de Chartres, et s'y cramponne.



Le sonneur, ayant remarqué la position critique de M. le baron de Crac, lui porte à l'aide d'un croc un secours efficace.



Mais pensa-t que M. le baron de Crac témoigne sa reconnaissance au sonneur par ses embrassements, la cloche s'abaisse sur eux, et ils se font forcés de se cramponner au boyton.



Monsieur l'évêque ayant fait remonter la cloche, M. le baron de Crac et le sonneur sont fortement agités.



Si agités qu'ils lâchent prise et que, perçant la voûte, ils tombent mollement sur la tête des fidèles effarés.



Après cette aventure, le baron de Crac, ayant gagné un port de mer, s'embarque pour le Kamtschatka.



Arrivé au Kamtschatka, le baron de Crac fait un tron dans la glace, et les renards bleus viennent s'y laver la queue.



Caché derrière le pôle nord, le baron de Crac observe leurs mouvements; le thermomètre s'étant descendu à 116 degrés Réaumur au-dessous de zéro, l'eau gèle, et les renards bleus se trouvent pris par la queue.



M. le baron de Crac, ayant quitté son pôle nord, nargue les renards bleus.



Puis, tirant son couteau de chasse, il fait sur leur tête une incision cruciale.



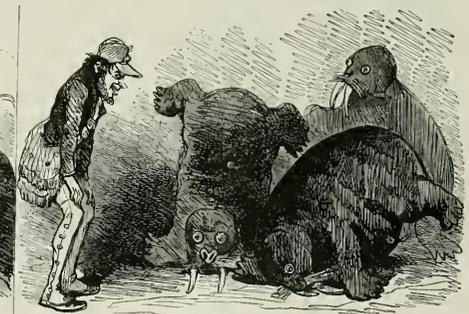
Et leur apostrophe de tels coups de fouet, qu'au risque de s'écorcher, ils s'échappent par l'incision cruciale, laissant leur peau à M. le baron de Crac.



Tandis que M. le baron de Crac recueille les peaux des renards bleus, il est surveillé de près par des morscs qui ont l'air d'en vouloir à la senne.



M. le baron de Crac, qui a bon nez, jette le contenu de sa tabatière dans le nez des morscs qui étrennent si fort.



Qu'ils finissent par se casser la tête sur la glace. M. le baron de Crac contemple ce spectacle avec une satisfaction qu'il ne cherche pas à dissimuler.



Grâce à ses ingénieux procédés, sa chasse au Kamtschatka est si productive que M. le baron de Crac revient en France avec un million 500,000 fr. en fourrures, et deux millions 721 fr. 17 c. 1/2 en huile de balneuse qu'il a extraite de la graisse des morscs.



Après tant de hauts faits, M. le baron de Crac se livre enfin au repos.



Puis il médite, en se promenant, de nouvelles chasses.

(La fin à un prochain numéro.)

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

Tome I^{er}. Curiosités littéraires, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — **Tome II. Curiosités bibliographiques**, 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :

Des acrostiches, des anagrammes, des contons, des vers figurés, des vers tétraogades, des vers lettrés, des vers ligammatiques, de la contrepèterie, des vers rapportés, des vers en écho, des vers léonins, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monorimes, des vers fraternisés, des vers enchaînés, des vers brisés, des vers protées, des vers monosyllabiques, des chironogrammes, des amphigrammes, des épîtres farcies. Du genre macaronique, du genre burlesque, de quelques ouvrages versifiés, de l'imitation, de l'emprunt, de la similitude d'idées, de l'analogie de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelques appréciations littéraires, mélanges de critique, des citations, des méprises, bonnes et mystifications littéraires, des académies, les sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des pirates.

TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écriture, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Donats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différentes parties du monde, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge; de la destruction et de la dispersion de livres, des titres de livres et des frontispices, des dédicaces, des préfaces, des errata, des reboires, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographes, histoire de la liberté d'écrite, des pamphlets, des libellés.

Sous presse : Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente). — *Curiosités bibliographiques* (en vente). — *Curiosités biographiques* (sous presse). — *Curiosités historiques*. — *Curiosités des Origines et des Inventives*. — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie*. — *Curiosités militaires*. — *Curiosités philologiques*. — *Curiosités des Traditions, Mœurs Usages, etc.* — *Curiosités anecdotiques*.

Librairie de CHARLES HINGRAY, éditeur, 10, rue de Seine.

OUVRAGE ILLUSTRÉ COMPLET.

HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECLÉS JUSQU'AU COURONNEMENT DE LA REINE VICTORIA,

Par M. le baron de Roujoux,

Publiée par M. A. MAINGUET, sous la direction archéologique de MM. TAYLOR et C. NODIER.

Ouvrage orné de 500 gravures sur bois, de 50 grandes gravures tirées à part et de 6 cartes géographiques représentant l'Angleterre à ses différentes phases. 2 vol. in-8, Jésus. — Nouvelle édition, entièrement refondue, et mise au courant des meilleurs travaux historiques publiés en Angleterre. — Prix, brochés. 50 fr. — Prix, reliés à l'anglaise, avec fers et dorés sur tranche. 40 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n° 60.

EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE,

Par M. Flourens.

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc. 1 vol. in-18, 2^e édition. — Prix 2 fr.

Autres ouvrages de M. Flourens.

Même librairie.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX. 1 vol. in-18. 5 fr. 50 c. — GEORGES CUVIER, Histoire de ses travaux. 1 vol. in-18. 5 fr. 50 c. — BUFFON, Histoire de ses travaux et de ses idées. 1 vol. in-18. 5 fr. 50 c.

Mise en vente de la 54^e et de la 55^e Livraison.



EUGÈNE SUE
LE
JUIF
ERRANT
ILLUSTRÉ PAR
GAVARNI
80 LIVRAISONS À 50c
PAULIN
RUE RICHELIEU, 60

Le tome 10^e et dernier de l'édition in-8, est en vente.

AVIS AUX DAMES. Les différents genres de broderies et de tapisseries à l'aiguille, — les ouvrages au crochet, — les fleurs en laine et en cheville, — la peluche, — le tricot, — et toutes les passementeries pour ornements et garnitures d'objets divers, en un mot, tous ces petits ouvrages que les dames s'amusent à exécuter pour elles-mêmes ou pour offrir en présent, nécessitent des modèles, des renseignements, des explications qu'il est difficile de se procurer à Paris même et qu'on ne pourrait trouver en province. Tout cela est réuni dans un recueil composé et exécuté spécialement pour les abonnés des **MODES PARISIENNES**, journal de la bonne compagnie, paraissant 52 fois dans l'année, et publiant, en outre de ses 52 magnifiques gravures de modes, 50 patrons de robes, chapeaux, bonnets, et autres objets représentés par les gravures. Prix, pour un an, 28 fr.

L'Album des différents ouvrages de dames est donné gratis à toute personne qui s'abonne pour une année. — On peut s'abonner pour trois mois (7 fr.), et si le journal convient, compléter son année d'abonnement par l'envoi de 24 fr. pour avoir droit à l'Album des ouvrages de dames.

On souscrit chez Aubert et comp., place de la Bourse. Les grandes messageries font les abonnements sans frais.

A l'étranger, pour recevoir l'Album, il convient de s'abonner par l'entremise des libraires qui vendent les livres français, tous correspondent avec la maison Aubert et comp.

LE CHOCOLAT MÈNER se trouve au dépôt-passage Choiseul, 24, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. Sa médaille des contrefaçons.

LIBRAIRIE DUBOCHET, LE CHEVALIER ET C^o, RUE RICHELIEU, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France.

POTES.
Plaute, Térence, Sénèque le Tragique. 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valérius Flaccus. 1 vol. — Ovide. 1 vol. — Horace, Juvenal, Perse, Sulpicia, Phèdre, Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus, Manilius, Publius Syrus. 4 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rufinus, Numanianus, Grattius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius. 4 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien. 1 vol.

PROSATEURS.
Cicéron. 5 vol. — Tacite. 1 vol. — Tite-Live. 2 vol. — Sénèque le Philosophe. 1 vol. — Cornelius Népos, Quinte-Curce, Justin. 1 v. — V. Maxime et Obsèques. 1 vol. — Quinilien, Flin le Jeune. 1 vol. — Pétrone, Apulée, Anlu-Gelle. 1 vol. — Caton, Varron (DE RE RUSTICA), Columelle, Palladius. 1 vol. — Pline l'Ancien. 2 vol. — Suetone, Historia Augusta, Eutrope. 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandès. 1 vol. — Macrobe, Varron (DE LINGUA LATINA) et Pomponius Mela. 1 vol. — Celse, Vitruve. 4 vol. — Salluste, J. César, V. Paternulus, Florus. 1 vol. — Choix de Prosauteurs de la latinité chrétienne. 4 vol.

VINGT-SEPT VOLUMES GRAND IN-8^o, de 45 à 55 FEUILLES, contenant la matière de DEUX CENT VOLUMES des autres éditions. Le prix de chaque volume varie de 12 à 45 fr. selon le nombre de feuillets. Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement et de 524 francs, ou 42 francs le volume.

La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 524 francs, soit en argent, soit en billets postaux en 1845 et 1846, sauf conventions particulières entre les éditeurs et les souscripteurs. Tous les trois ou quatre mois, il sera publié un volume.

SOUS PRESSE :
CHEFS-D'OEUVRE DE LA COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français, publiés sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France. — 25 vol. in-18, à 5 fr. le volume.

EN VENTE :
TACITE. 2 vol. 6 fr.
TÉRENCE. 4 vol. 5 fr.
HORACE. 1 vol. 5 fr.
SUÉTONE. 1 vol. 5 fr.

LA MISSION DE JEANNE D'ARC, drame en cinq journées et en vers; par J.-J. PORCHAT, de Lausanne. 1 vol. in-18. 2 fr.

OEUVRES COMPLÈTES DE BERNARD PAILLON, édition conforme aux textes originaux imprimés du vivant de l'auteur, avec des notes; — une Notice historique; par M. PALEANTOINE CAP. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr. 50

RÈVES ET SOUVENIRS, poésies morales et philosophiques; par MARIE-GUSTAVE LARNAUD. 1 vol. in-18. Prix, 5 fr.

LE PRÉSBYTÈRE, par R. TOPFFER. Édition revue par l'auteur. Un volume in-18. Prix, 5 fr. 50

EN SOUSCRIPTION :

JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE; par LOUIS REYBAUD, illustré par J.-J. GRANVILLE. 50 livraisons à 50 c. L'ouvrage complet, 15 fr.

LE BLAS DE SANTILLANE, par LE SAGE; nouvelle édition illustrée d'après les dessins de JEAN GOUX, et augmentée de LAZARILLE DE TORMES, traduit par M. L. VIARROT, et illustré par M. MEISSONNIER. 40 livraisons à 40 c. Un volume grand in-8 Jésus, 15 fr.

LES NOUVELLES GENEVOISES, par M. R. TOPFFER, illustrées d'après les dessins de l'auteur; gravées par MM. Best, Leloir, Hoteau et Regérid. En charmant volume in-8 raisin, 40 gravures hors texte, 160 dans le texte. 12 fr. 50 Reliures et cartonnages.

LE JARDIN DES PLANTES, description des Mammifères de la Monarchie et du Muséum d'histoire naturelle, par M. BOITARD; précédé d'une Notice historique, anecdotique et descriptive, par M. JULES JANIN.

Cet ouvrage est illustré et accompagné de 110 sujets d'histoire naturelle, de 10 culs-de-lampe gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 55 grands sujets gravés sur bois et imprimés à part à cause de leurs dimensions, et offrant les vues les plus remarquables du Jardin des Plantes, les Constructions, les Fabriques, les Monuments, etc.; des portraits de Buffon et de G. Cuvier; enfin de planches peintes à l'aquarelle représentant des groupes d'oiseaux des deux hémisphères.

Dessinateurs: MM. WERNER, SEUSEMIL, ENOCHARD TRAVIES, KARL GIRABOET, JULES DAVID, FRANÇAIS, HENRI MARVILLE, etc. Gravures sur bois et sur cuivre par MM. ANDREW, BEST et LELAIR. Planches sur acier par MM. FOURNIER et ANDEOUCHE. Un volume grand in-8, magnifiquement imprimé.

L'ouvrage complet, 16 fr.
LE MÊME OUVRAGE, avec tous les sujets et culs-de-lampe dans le texte coloriés. 50 c.
61 livraisons à 52 fr. L'ouvrage complet, 52 fr.

VOYAGES EN ZIGZAG, ou Excursions d'un Pensionnat en vacances dans les Cantons suisses et sur le revers italien des Alpes; par M. R. TOPFFER, auteur des *Nouvelles genevoises*; illustrés d'après les dessins de l'auteur, et ornés de 15 grands dessins, par M. CALAME. 51 livraisons à 50 c. L'ouvrage complet, 16 fr.

UN MILLION DE FAITS, AIDE-MÉMOIRE UNIVERSEL DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES, par MM. J. AYCARD, DESPORTES, LEON LALANNE, LÉODOVE LALANNE, GÉRAIS, AL PIRELLO, CH. MARTINS, CL. VERGE et VOING.

GRAND ANGELOGA, ou le purgatif Anderson, dégage les organes de toutes les humeurs, bile, phlegmes, glaires, qui font obstaculo au libre exercice des fonctions. La boîte scellée par un tindre royal qui porte, sur un fond rouge, J.-B.-J. Johnson, chimist drogagist, se vend intacte à fr. chez tous les droguistes et pharmaciens de Paris, et rue Caumartin, 1.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 95; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 19.

Monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles.



Paris, Vienne, Berlin, Londres et une foule d'autres villes, dans lesquelles ont lieu, à des époques déterminées, les expositions des œuvres de l'art ou des produits de l'industrie, n'ont jusqu'à présent affecté à ces expositions que des édifices déjà existants en se bornant à les approprier momentanément à la nouvelle destination qui leur était donnée; seulement, lorsque la quantité et la nature des objets à exposer ont rendu nécessaires des constructions spéciales, ces constructions inutilement coûteuses n'ont eu qu'une durée éphémère exposée à tous les dangers que la nature provisoire des matériaux employés à leur élévation entraîne avec elle.

Le roi de Bavière, protecteur si éclairé des beaux-arts, a le premier compris l'importance et l'économie d'un monument stable et permanent, consacré aux expositions périodiques, de l'art et de l'industrie; il a inauguré ce monument, dans la ville de Munich, le 25 août dernier, double anniversaire de sa fête et de sa naissance.

Cet édifice, construit d'après les plans de l'architecte Zibland, inspecteur des bâtiments civils, forme un pendant à la Glyptothèque, musée élevé à la conservation des arts plastiques, et présente, vers la Koenigs platz, un portique d'ordre corinthien élevé sur un perron de 21 marches et flanqué de deux ailes décorées de pilastres supportés par un socle de la hauteur des marches.

Le fronton de ce portique est orné de sculptures exécutées sur les modèles de Schwanthaler; ces sculptures représentent la Bavière sur son trône, distribuant des couronnes à diverses figures personnifiant — d'un côté la sculpture, la fonte, l'art monétaire, et la numismatique, — de l'autre, l'architecture, la peinture historique, la peinture de genre, la céramique et la peinture sur verre; deux lions accroupis terminent les deux extrémités de ce fronton dont le sommet est couronné par un phénix renaissant de ses cendres.

Le bâtiment se compose d'un parallélogramme de 64 mètres de long sur 22 mètres de profondeur, non compris le portique; il contient un vestibule, sept salles de différentes grandeurs éclairées par le haut; deux autres salles éclairées par des croisées et destinées aux peintures sur verre, deux corridors de communication également éclairés par des croisées et dont les parois devront recevoir les dessins et autres objets de petite proportion.

Un étage souterrain est affecté au dépôt provisoire et au débarras des objets admis, ainsi qu'à l'habitation du concierge et des gardiens; le comble, couvert en métal, contient quelques dépendances destinées au personnel supplémentaire des expositions.

Les salles, dont la grandeur varie entre 8 et 11 mètres, offrent réunies une surface de 1,800 mètres carrés; elles sont revêtues d'un parquet en bois de chêne qui s'ouvre de manière à faciliter l'introduction directe des objets de grande dimension après leur débarras et leur ajustement dans l'étage souterrain; la décoration intérieure de ces salles est fort simple: au-dessus d'un lambris peint, comme les portes, en imitation de bois de noyer, les murs sont revêtus d'une teinte plate tirant sur le brun rouge ou le vert olive, partagée à une certaine hauteur par un bandeau supportant des pilastres dont

les intervalles sont encadrés d'ornements arabesques; les plafonds, décorés de caissons et de peintures, sont percés de lanternes donnant accès à un jour égal et brillant.

L'inauguration de ce monument a eu lieu par une exposition qui, pour son début, renferme 555 objets d'art dont 181 tableaux de tous genres, 100 statues, bustes et médailles, et le surplus consistant en peintures sur verre, dessins, aquarelles, lithographies, galvanographies et projets architectoniques.

La plus grande partie de ces œuvres a été fournie par les artistes les plus distingués de l'Allemagne dont nous citerons les noms par ordre alphabétique.

Ce sont :

Parmi les peintres d'histoire: Albrecht Adam, Geyer, professeur à Ansburg, Pierre Hess, G. Jagor, W. Kaulbach, W. Shadow, directeur de l'Académie de Dusseldorf, Schrandolp, A. Teichs de Brunswick, T. Weled, actuellement à Rome, C. Zimmermann, professeur à l'Académie de Munich, etc., etc.

Parmi les peintres de paysage: Eichenbach, L. Gurlitt, tous deux à Rome, Aimmiller, H. Heinlein, Morgenstern, Schirmer, professeur à l'Académie de Dusseldorf, etc., etc.

Et parmi les peintres de genre et de portraits :

G. Brühlart, J. Durek, Charles Hess, etc., etc.

Les artistes étrangers que l'on y remarque, sont : Kuno Baade, de Bergen, en Norvège; H. Hove, d'Amsterdam; de Keyser, J. Leys, F. Melzer, tous trois d'Anvers; J.-B. Maes, C. Marco, de Florence; Van S'chedel, de Hollande; Schiavoni, de Venise; Verboeckoven, de Bruxelles; Horner et Muller, de Bâle, etc., etc.

La sculpture est représentée par Brugger, Gasler, Habbig, Schaller, etc., de Munich, et par T. Wagner, de Stuttgart.

L'École française figure très-honorablement à cette exposition, qui renferme des tableaux signés par Aligny, Biard, Coignet, Garneray, Hostein, Jacquand, Le Poittevin, Mozin, Remond, Rubio, Schmetz, Henriquel Dupont, et Ziegler; celles de ces productions du talent de nos compatriotes qui attirent le plus l'attention paraissent être les paysages de MM. Coignet et Hostein; une marine de M. Garneray et un tableau de genre de M. Le Poittevin; l'Échelle de Jacob, par Ziegler; la mort de Jeanne Shore, par Biard, et surtout l'Interruptrice des Bohémiens, par Jacquand; on assure même que ce dernier tableau, ainsi que ceux de MM. Coignet et Le Poittevin, ont été acquis par le roi à des prix fort élevés.

C'est le directeur et le corps des professeurs de l'Académie de Munich, qui ont donné leurs soins au classement des ouvrages exposés, et le public leur doit, à ce sujet des remerciements mérités.

Une seule mesure a paru cependant peu libérale, c'est l'obligation imposée à chaque visiteur de payer un prix d'entrée de 12 kreutzer (environ 50 centimes); il faut espérer qu'un amateur des arts aussi éclairé que le roi de Bavière comprendra mieux que tout autre combien il importe aux artistes que le public leur soit admis sans rétribution à porter son jugement sur leurs œuvres.

Correspondance.

La personne qui a mis à la poste des numéros de l'Illustration à l'adresse de M. le colonel A. Koenig, à Alexandrie (Egypte), est priée de se faire connaître au directeur du journal. Ou à quelque chose d'important à lui communiquer.

A. M. T., à Gand. — Nous recueillons à ce sujet des avis bien divers; mais le vôtre, monsieur, est unique.

A. M. L., à Vior. — Il faut des occasions; à mesure qu'elles se présenteront, nous ne manquerons pas de les saisir. Le conseil est excellent.

A. M. L., à Donkeveque. — Nous donnerons, dans le prochain numéro, la statue de Jean-Bart que vous venez d'inaugurer.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS

La pathologie est la science des signes des maladies.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les Bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; GASTINOT-DUROT, 22. — F. BRILLIARD et C^o, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTINE et chez DEBROS, libraires. Chez V. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis). A NEW-YORK, au Bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ et C^o, rue Damiette, 2.